



# les **Échos** de nos **Villages**

N°18  
JUN 2022

le bulletin officiel de la commune de Tremblay-les-Villages [Eure-et-Loir]

P.6/7

## **FOCUS**

**50 ans de Tremblay**

**• Demandez le programme**



### **ADMINISTRATION**

BUDGETS : LE  
COMPTE EST BON

P.10-13

### **ÉCONOMIE**

L'UNITÉ DE  
MÉTHANISATION

P.28-29

### **SANTÉ**

UNE NOUVELLE  
DIÉTÉTICIENNE

P.31

### **JEUNESSE-FAMILLE**

LES ACTUALITÉS  
DU SIVOM

P.32-33



[WWW.TREMBLAYLESVILLAGES.COM](http://WWW.TREMBLAYLESVILLAGES.COM)



Rejoignez-nous sur Facebook

## SOMMAIRE

### Les actus

P. 4-7 - Un point sur les travaux /  
L'entretien des cimetières

### Focus

P. 8-9 - les 50 ans de Tremblay-les-Villages

### Administration

P. 10-13 - Budget : le compte est bon

### Services au public

P. 14-15 - MaisonFrance Services : petite  
présentation  
P. 16-17 - Connaissez-vous les archives de  
Tremblay-les-Villages ?  
P. 18 - Familles Rurales / Service civique

### Sécurité

P. 19 - Vidéo protection et zones bleues

### Cadre de vie

P. 20-21 - Bien vivre ensemble  
P. 22 - Visite du centre de traitement et de  
valorisation des déchets  
P. 23 - Le tri, un geste facile et utile

### Économie

P. 24 - L'instant bien-être déménage  
P. 25 - Marché nocturne  
P. 26-27 - Les commerces de Tremblay-  
les-Villages  
P. 28-29 - L'unité de méthanisation de Theuvy

### Santé

P. 30 - Les professionnels de santé  
de Tremblay-les-Villages  
P. 31 - Laëticia Mendes, nouvelle diéticienne-  
nutritionniste

### Jeunesse-Famille

P. 32-33 - Les actualités du Sivom

### Culture-Loisirs-Sport

P. 34-36 - La vie associative bat son plein  
à Tremblay  
P. 37 - Animations à la bibliothèque  
P. 38-39 - Agenda des manifestations et  
événements

### Etat Civil / Infos pratiques

P. 40

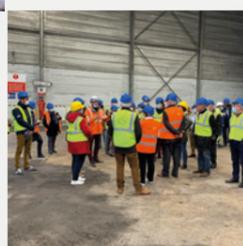
P. 8



## FOCUS

1972 > 2022

### Les 50 ans de Tremblay-les-Villages



#### LES ÉCHOS DE NOS VILLAGES,

une publication de la commune de Tremblay-les-Villages [28]  
7 rue de Châteauneuf / 28170 Tremblay-les-Villages

Directrice de la Publication : Nathalie Gandon ; Rédaction/Conception : Comité Communication  
Photos : Mairie de Tremblay ; mentions spéciales ; illustrations ; freepik.com  
Impression : Imprimerie Imprimerie Chauveau (Gellainville - 02 37 88 18 81)  
Imprimé en 1200 exemplaires  
Date de parution : juin 2022

### Christelle Minard

Maire de Tremblay-les-Villages  
Conseillère départementale d'Eure-et-Loir  
Vice-présidente de l'Agglo du Pays de Dreux



Chères Tremblaysiennes,

Chers Tremblaysiens,

Nous travaillons depuis plusieurs mois à construire l'avenir de notre commune pour la mettre aux normes (assainissement, pluvial), pour la rendre plus agréable et facile à vivre (circulation, accessibilité PMR, sécurité) et plus belle (rénovation voirie, plantations...) pour les habitants.

Ces aménagements ne retirent pas le caractère rural et la préservation de notre patrimoine auxquels nous sommes très attachés. Au travers de l'étude de revitalisation bourg centre, nous avons interrogé les attentes des habitants notamment en termes de services, de commerce, d'aménagement... Ces aspects sont une préoccupation majeure pour maintenir la vie dans nos campagnes ainsi que nos services (école, cantine, accueil périscolaire, santé, services publics...).

Enrichir et préserver notre patrimoine est indispensable pour nous mais aussi pour l'attractivité de notre commune. La préservation du patrimoine est un effort constant dans le budget de la commune avec la rénovation de l'église de Tremblay-les-Villages (425 000 € prévus en 2023 pour la restauration du clocher), l'entretien de nos églises (65 000 € réalisés ou engagés en 2021 et 2022 dans les églises de Chêne-Chenu, Écublé, Saint-Chéron et Theuvy). Il nous faut malgré tout réfléchir à l'avenir de nos églises et la manière de les faire vivre. En conséquence, une rencontre est organisée au mois de septembre avec l'Evêque et les curés de nos paroisses pour aborder ces questions.

C'est également pour préparer l'avenir et notamment autour des enjeux relatifs à l'eau que l'Agglo du Pays de Dreux a engagé depuis 2019 d'importants travaux pour réaliser des réseaux strictement dédiés aux eaux usées (à l'exclusion des eaux de pluie). À ce jour, ce sont près de 1,1 million d'euros de travaux qui ont été réalisés dans le bourg de Tremblay pour l'assainissement. Cette opération va se poursuivre à partir du printemps 2023 dans les rues qui ne bénéficient pas encore du réseau séparatif. La nouvelle tranche de travaux est estimée à 1,5 million d'euros. Il s'agit d'un effort colossal de l'agglomération pour doter la commune d'un réseau performant.

Dans son périmètre de compétence, la commune s'attache également à améliorer la qualité de la voirie et des espaces publics. C'est dans cet esprit que viennent de s'achever les travaux rue de Baillette et rue du Dr Taugourdeau. Ces aménagements ont pour objectif de rendre le cœur de village attractif et ainsi de favoriser l'activité commerciale et l'animation. Le semestre

passé a également vu la réfection de la rue du pressoir à Bilheux et d'autres travaux de réfection de voirie sont programmés pour le second semestre avec la réfection de la rue de la cave à Écublé, de la rue de l'église à Chêne-Chenu et d'une partie de la rue de la Croix Blanche à Tremblay.

Notre commune doit rayonner de tous ses trésors (églises, pompes, calvaires, mares...). Nous avons choisi à l'occasion des 50 ans de Tremblay-les-Villages

« la commune s'attache également à améliorer la qualité de la voirie et des espaces publics. C'est dans cet esprit que viennent de s'achever les travaux rue de Baillette et rue du Dr Taugourdeau. »

de réaliser un itinéraire scénographié pour faire connaître notre petit patrimoine remarquable ainsi que l'histoire de nos villages. Nous aurons l'occasion d'inaugurer ce parcours les 17 et 18 septembre prochains. Ce parcours sera accompagné par la publication d'un livre historique et la réalisation d'un film. Les festivités prévues à cette occasion seront marquées par une grande fête le samedi 17 septembre. Au programme : jeux, musique, repas et feu d'artifice ! Je vous remercie d'inscrire la date à votre agenda.

La vie de notre village bat également son plein avec la reprise des animations où nous avons la joie de pouvoir enfin nous retrouver à commencer par le goûter des aînés, le marché nocturne de producteurs, la fête de la musique, la kermesse de l'école et prochainement le 14 juillet, la semaine sportive pour les adolescents ou encore la soirée guinguette de Familles Rurales. Ces événements sont complétés par les nombreuses initiatives de nos associations notamment pour présenter leurs activités. Je me réjouis évidemment de voir autant d'animations grâce à la mobilisation de beaucoup de bénévoles et d'élus que je remercie très sincèrement.

Nous vous souhaitons un bel été à tous.

Bien fidèlement,

**POINT SUR LES TRAVAUX**

**TRAVAUX RÉALISÉS**

**RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT DE CANALISATIONS D'EAU À CHÊNE-CHENU**

Après plusieurs opérations de travaux visant la remise en état des réseaux d'eau dans la rue du Paradis et la rue du Moulin à Chêne-Chenu, la commune souhaite engager une nouvelle phase de renouvellement et de renforcement du réseau dans ce village. En effet, l'état et l'âge des canalisations dans la rue du cul d'oiseau, la rue de l'église, la rue Charles Péguy et la rue du Moulin ont eu pour conséquence de très nombreuses fuites au cours des dernières années. La commune engage donc la reprise des réseaux dans ces 4 rues à partir du mois de septembre.

Ces travaux doivent permettre, à terme, d'améliorer le rendement du réseau en luttant contre les fuites et ainsi préserver la ressource.

Le coût de cette opération est estimé à **170 000 €** pour 450 mètres de réseau.



**RUE DE LA CROIX BLANCHE**

La rue de la Croix Blanche à Tremblay-les-Villages est fréquentée pour accéder à l'école et aux équipements sportifs, et depuis octobre 2021, pour accéder à la maison de santé. Ces nouveaux besoins, conjugués à l'état de la voie nécessitaient donc une remise en état pour le tronçon situé entre la rue de Baillette et la mare.

La commune a souhaité profiter de ces travaux pour réaménager cette portion de voie avec pour objectif de faciliter la circulation des piétons et des cyclistes, de finaliser l'accès à la maison

médicale, de créer du stationnement pour les riverains et d'embellir cette rue.

Les travaux débuteront durant de l'été 2022.

Ces travaux sont réalisés avec le concours financier du **Conseil départemental d'Eure-et-Loir à raison de 25 229 €** pour un coût global prévisionnel de **100 000 €**.



**RUE DE L'ÉGLISE À CHÊNE-CHENU**

Située au cœur du village de Chêne-Chenu, la rue de l'église est actuellement marquée par son étroitesse et la chaussée est relativement dégradée. Les travaux qui vont être réalisés sur le réseau d'eau dans l'année auront pour conséquence de dégrader encore l'état de la voie. Par conséquent, la commune a souhaité profiter de cette occasion pour restaurer cette voie tout en procédant à un léger élargissement qui devra faciliter le passage des véhicules et notamment des véhicules de collecte des déchets.

Ces travaux sont estimés à **58 000 €** et sont financés avec l'aide du **Département d'Eure-et-Loir à hauteur de 19 559 €**. Ces travaux sont également financés grâce à la vente des derniers biens issus du leg de M. Marchwicki qui avait souhaité que son héritage serve à améliorer le village de Chêne-Chenu.



**RUE DE BAILLETTE ET RUE DU DR TAUGOURDEAU (1<sup>ère</sup> partie)**

Elaboré tout au long de l'année 2021, le réaménagement d'une partie de la traversée de Tremblay-les-Villages a été engagée en février avec la rue de Baillette et une partie de la rue du Dr Taugourdeau (de la rue de Baillette à la place de l'église).

L'objectif de ces travaux importants était de qualifier la traversée du village tout en traitant plusieurs enjeux importants :

- Sécurisation des usagers notamment les piétons et cyclistes
- Création de stationnements en proximité des commerces
- Faciliter l'accès aux commerces
- Végétaliser et embellir la traversée de Tremblay-les-Villages

Le coût total de ces travaux est de **415 000 € TTC**, financés avec l'aide du **Conseil départemental d'Eure-et-Loir à hauteur de 52 822 €** en plus de la réalisation du revêtement de chaussée.



**CLOCHER DE L'ÉGLISE DE TREMBLAY**

L'église Saint-Martin de Tremblay-les-Villages a connu une première phase de travaux en 2019/2020 avec la restauration de son chœur. Malheureusement, l'état du clocher est également très préoccupant et une restauration s'impose également pour cette partie de l'église.

Ainsi la commune va lancer prochainement la mission de l'architecte et envisage le commencement des opérations de restauration avant la fin de l'année 2022. Pour ce projet le budget prévisionnel s'élève à **450 000 €** (travaux + maîtrise d'œuvre).

Il s'agit d'un investissement fort pour la collectivité dans la sauvegarde de ce patrimoine à un stade où tout recul mettrait en péril le clocher.



**RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES**

Le bourg de Tremblay-les-Villages a connu en 2018 de fortes inondations, de même que plusieurs des villages de la commune dans le cadre de précipitations tout à fait exceptionnelles. Il s'avère malgré tout que le bourg montre des faiblesses structurelles dans la gestion des eaux de pluie lors des épisodes un peu importants.

En conséquence, la commune a engagé la réalisation d'une étude de gestion du ruissellement dans le bourg de Tremblay.

Cette étude doit permettre d'une part de comprendre les phénomènes à l'œuvre :

- Logiques d'écoulement
- Surfaces des bassins versants à canaliser
- Capacité d'infiltration dans le sol

Et d'autre part de formuler des propositions de gestion des eaux de pluie :

- Création d'ouvrages (bassins, fossés...)
- Création de protections ponctuelles pour les points les plus exposés

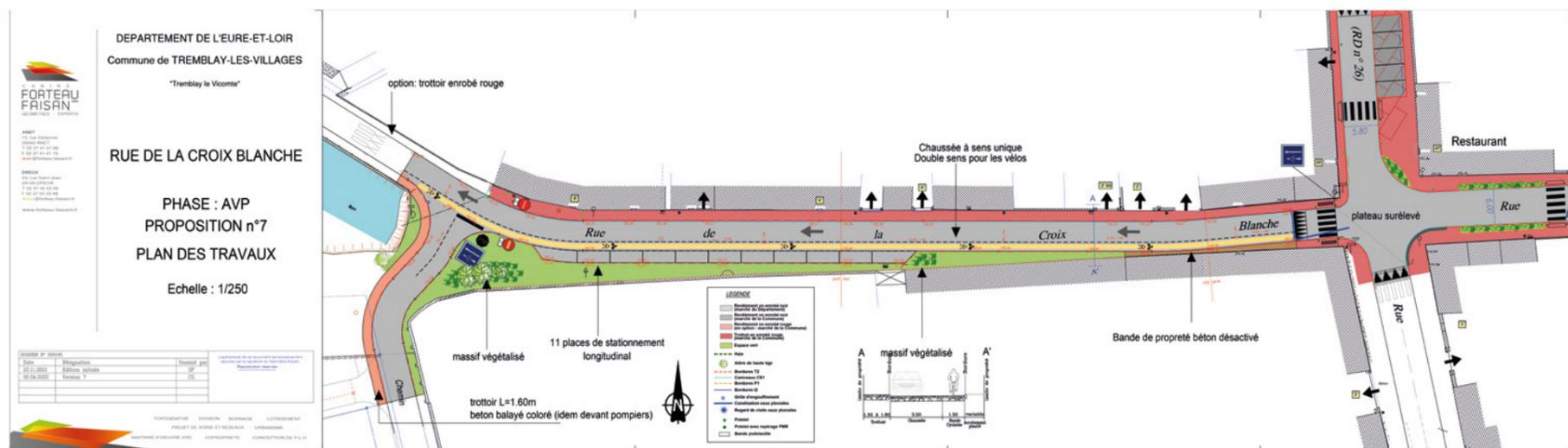
Le montant de cette étude est de **10 000 €**.

**ÉTUDE DE PROGRAMMATION - ANCIEN PRESBYTÈRE**

L'ancien presbytère de Tremblay-les-Villages accueille depuis maintenant plusieurs années certaines associations de la commune dans le cadre de leurs activités. Pourtant, si le cadre offert est particulièrement agréable, notamment grâce au jardin, le bâtiment montre un certain nombre de limites pour l'accueil des associations. En effet, les pièces du rez-de-chaussée sont, pour certaines, assez petites et les étages ne sont pas accessibles au public, l'installation électrique du bâtiment doit également être remise aux normes.

La municipalité souhaite, dans le cadre de sa politique de revitalisation Bourg-Centre conforter l'installation d'une maison des associations en cœur de bourg en retravaillant le site afin de l'adapter aux besoins et de le restaurer.

Afin d'établir précisément les besoins liés au site, la commune a mandaté un cabinet pour mener une étude de programmation. Cette étude doit permettre d'élaborer des scénarii qui serviront de base de travail pour l'architecte qui aura en charge le réaménagement du site.





## L'entretien des CIMETIÈRES

### ZÉRO PESTICIDE DANS NOS CIMETIÈRES, C'EST MAINTENANT

Depuis 2017, les produits phytosanitaires sont interdits sur les espaces publics. Seuls les cimetières et les terrains sportifs pouvaient être encore traités. À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, ces surfaces devront être entretenues d'une manière alternative, en raison de l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires dans ces lieux.

La commune de Tremblay-les-Villages a donc analysé les différentes solutions qui pouvaient être proposées dans le but de garder une qualité d'entretien semblable. Une première option était le réaménagement des cimetières. Néanmoins, la collectivité n'a aucun recul sur l'ampleur de l'entretien sans traitement. Avoir recours à la sous-traitance est une solution alternative à tous les points de vue pour l'entretien des sept cimetières communaux. Un temps d'adaptation est à prévoir et un seuil d'indulgence est à avoir sur la pousse des « mauvaises herbes » entre deux passages de désherbage.

### LES VIVACES ONT UNE PLACE

### IMPORTANTE

L'implantation de vivaces dans les massifs de la commune est un choix stratégique. En effet, une plante vivace n'a pas les mêmes besoins qu'une plante annuelle et surtout son cycle de vie est plus long. Beaucoup de ces plantes s'adaptent aux conditions climatiques (sécheresse et/ou humidité dans le sol) et n'ont pas de besoins particuliers (eau, entretien). C'est ainsi que le fleurissement des monuments aux morts a été pensé. Une partie a néanmoins été laissée pour les plantations estivales et automnales (pour la Toussaint).

Le fleurissement de deux massifs rue de la Croix Blanche a été étudié avec les mêmes conditions, incluant également un mélange de hauteur (arbustes, vivaces, graminées) et une présence de végétal en hiver (végétaux persistants). Certaines essences ont été reprises des plantations de la place de l'église afin de garder une cohérence dans les différents aménagements réalisés et futurs.



Des plantes vivaces ont également été plantées au plateau sportif.



## LES CONSEILS D'ANAÏS

(agent des services techniques)



### Ne pas arroser ses plantes au soleil

Les végétaux vont ouvrir des petits orifices présents sur les faces des feuilles pour absorber l'eau mais le soleil risque de les brûler car les orifices ne sont pas faits pour résister à la chaleur. Votre plante va donc mourir petit à petit.

### Vider l'eau de cuisson des pâtes et des pommes de terre dans vos massifs

plutôt que dans l'évier pour lutter contre les mauvaises herbes. Celle des légumes et des œufs a un rôle d'engrais naturel.

### Les meilleures périodes de plantations

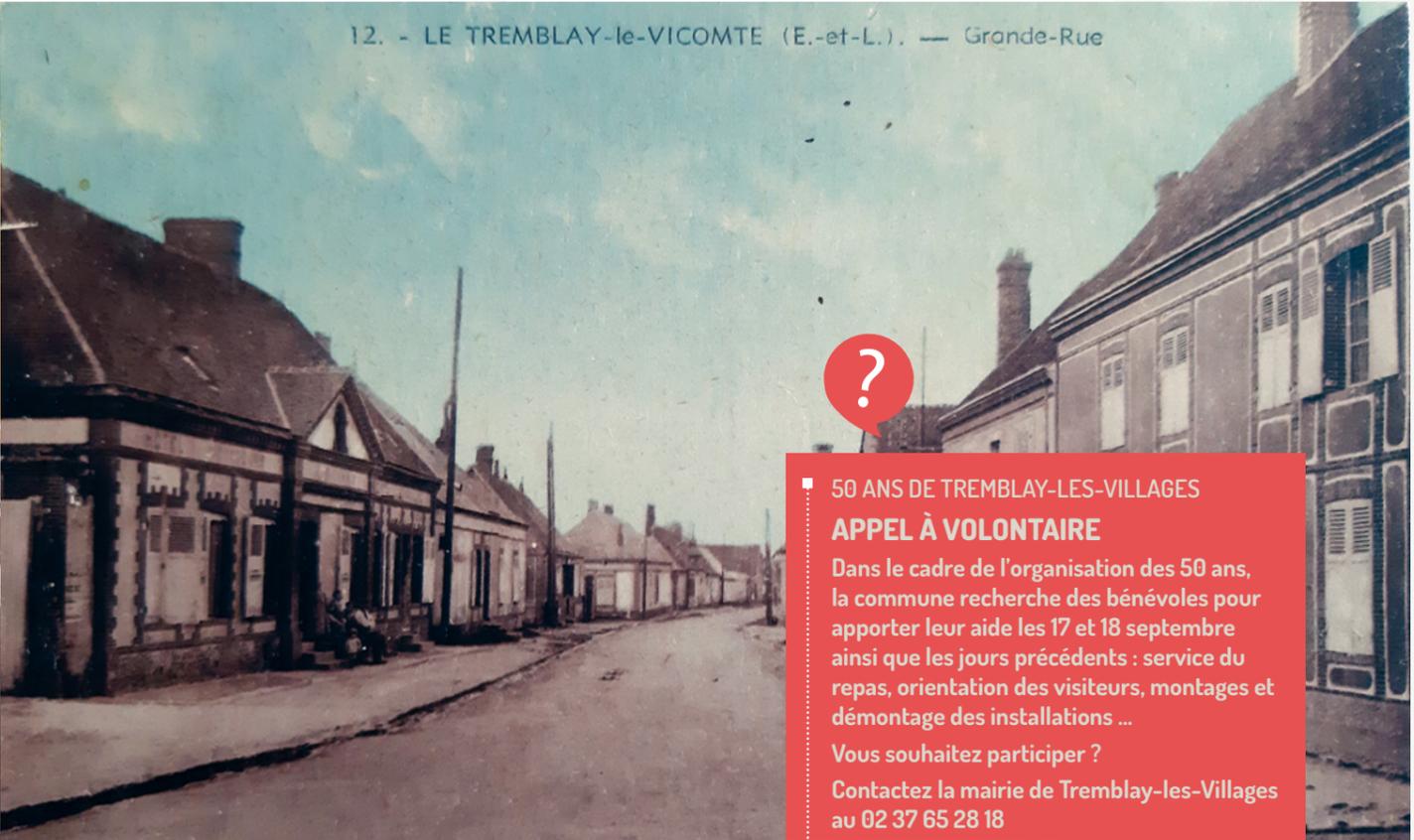
d'arbres, arbustes et vivaces sont à l'automne vers octobre et au printemps vers mars-avril. Concernant les annuelles, il est préférable d'attendre le passage des saints glaces du mois de mai.





# Tremblay-les-Villages 1972-2022

Célébrations les 17 et 18 septembre 2022



## 50 ANS DE TREMBLAY-LES-VILLAGES APPEL À VOLONTAIRE

Dans le cadre de l'organisation des 50 ans, la commune recherche des bénévoles pour apporter leur aide les 17 et 18 septembre ainsi que les jours précédents : service du repas, orientation des visiteurs, montages et démontage des installations ...

Vous souhaitez participer ?

Contactez la mairie de Tremblay-les-Villages au 02 37 65 28 18

## LES 50 ANS de Tremblay-les-Villages

Créée en 1972 sous forme de fusion-association sous l'impulsion du Docteur Taugourdeau, la commune de Tremblay-les-Villages fêtera en 2022 ses 50 ans d'existence.

Cet anniversaire est l'occasion pour la commune de vous proposer un certain nombre d'animations et d'événements les 17 et 18 septembre prochains.

Demandez le programme...

### SAMEDI 17 SEPTEMBRE

- à partir de 14h / Rue du Dr Taugourdeau  
**Jeux, musique, structures gonflables, buvette...**
- à partir de 14h / Salle des fêtes de Tremblay-les-Villages  
**Présentation de l'exposition historique** sur Tremblay-les-Villages  
**Présentation et vente du livre historique** de Tremblay-les-Villages par M. Jean-Pierre Picard
- à 17h / Salle des fêtes de Tremblay-les-Villages  
**Inauguration officielle** des 50 ans de Tremblay-les-Villages suivie d'un verre de l'amitié
- à 19h30 / Cour de l'école élémentaire  
**Banquet** ouvert à tous (réservation préalable- payant)
- à 21h30 / Stade municipal  
**Projection d'un film documentaire sur Tremblay-les-Villages**

➤ 22h / Stade municipal  
**Feu d'artifice**

➤ de 19h30 à 01h / Cour de l'école élémentaire  
**Bal, buvette, orchestre**

### DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

- à Gironville de 14h à 18h / Place du bassin  
**exposition** sur l'histoire de Gironville-Neuville  
**Inauguration du parcours d'interprétation**
- à Theuvy de 14h à 18h / Église de Theuvy  
**exposition** sur l'histoire de Theuvy  
**Inauguration du parcours d'interprétation**
- à Chêne-Chenu de 14h à 18h / Église de Chêne-Chenu  
**exposition** sur l'histoire de Chêne-Chenu  
**Inauguration du parcours d'interprétation**

➤ à Écublé de 14h à 18h / Église d'Écublé  
**exposition** sur l'histoire d'Écublé  
**Inauguration du parcours d'interprétation**

➤ à St Chéron-des-Champs de 14h à 18h / Église de St Chéron-des-Champ  
**exposition** sur l'histoire de St Chéron-des-Champ  
**Inauguration du parcours d'interprétation**

➤ à Tremblay-les-Villages de 14h à 18h / Église de Tremblay  
**exposition** sur l'histoire de Tremblay-le-Vicomte  
**Inauguration du parcours d'interprétation**

### POUR LES 50 ANS DE TREMBLAY, UN VILLAGE EN ROUGE ET BLANC !

Afin de rendre la fête plus belle, la municipalité invite les habitants du bourg de Tremblay-les-Villages à décorer leur habitation au couleurs de la commune : rouge et blanc. Nous faisons appel à votre créativité, toutes les idées sont les bienvenues : plantation de fleurs, guirlandes, fanions...

### L'HISTOIRE DE TREMBLAY-LES-VILLAGES EN AVANT PREMIÈRE !

À l'occasion des 50 ans de Tremblay-les-Villages, la commune a confié à un historien local le soin de **raconter l'histoire des six villages** qui composent notre commune depuis l'époque capétienne.

**Nous vous proposons de commander dès à présent votre exemplaire (350 pages) en avant première, au tarif préférentiel de 40€.** Le bon de commande peut être retiré en mairie ou envoyé sur simple demande au 02 37 65 28 18

### INFO PRATIQUE

Pour plus de renseignements concernant cet événement, vous pouvez contacter la mairie de Tremblay-les-Villages au 02 37 65 28 18 ou la bibliothèque au 02 37 65 23 65.



## Budget le compte

# EST BON...

### L'EXERCICE 2021

Le bilan de l'année 2021 est retracé dans le compte administratif :

| FONCTIONNEMENT  | Budget Commune | Budget Eau    | Budget CCAS  |
|-----------------|----------------|---------------|--------------|
| <b>Dépenses</b> |                |               |              |
| Budget Primitif | 3 967 189,24 € | 780 041,37 €  | 30 140,54 €  |
| Réalisé (1)     | 1 615 815,60 € | 406 159,71 €  | 9 264,68 €   |
| <b>Recettes</b> |                |               |              |
| Budget Primitif | 3 967 189,24 € | 780 041,37 €  | 32 358,03 €  |
| Réalisé (2)     | 2 314 385,31 € | 395 464,33 €  | 15 1785,30 € |
| A = (2) - (1)   | + 698 569,71 € | - 11 104,35 € | 5 910,62 €   |

| INVESTISSEMENT          | Budget Commune        | Budget Eau          | Budget CCAS       |
|-------------------------|-----------------------|---------------------|-------------------|
| <b>Dépenses</b>         |                       |                     |                   |
| Budget Primitif         | 3 741 747,09 €        | 453 302,24 €        | -                 |
| Réalisé (3)             | 807 995,82 €          | 45 245,26 €         | -                 |
| <b>Recettes</b>         |                       |                     |                   |
| Budget Primitif         | 3 741 747,09 €        | 453 302,24 €        | -                 |
| Réalisé (4)             | 1 345 144,82 €        | 50 117,91 €         | -                 |
| B = (4) - (3)           | + 537 149,00 €        | + 4 872,65 €        |                   |
| <b>SOLDE 2020 (A-B)</b> | <b>1 235 718,71 €</b> | <b>- 6 231,70 €</b> | <b>5 910,62 €</b> |



### QU'EST-CE QUE LE COMPTE ADMINISTRATIF ?

Le compte administratif est un document comptable établi par l'ordonnateur, dans le cas de la commune par le maire, qui retrace l'ensemble des dépenses (mandats) et des recettes (titres) émis par la commune pendant la durée d'un exercice (une année).

### ET LA DIFFÉRENCE AVEC LE COMPTE DE GESTION ?

Le compte administratif est établi par l'ordonnateur, tandis que le compte de gestion est élaboré par le comptable des finances publiques. Les deux fournissent les informations essentielles sur l'exécution du budget de la collectivité et sur sa santé financière.

### UN PEU DE THÉORIE...

Le compte administratif retrace les recettes et dépenses ordonnées par le maire au cours de l'année 2021 et le compte de gestion retrace les recettes et dépenses prises en charge par le comptable public au cours de la même année. Une gestion comptable rigoureuse permet d'obtenir la concordance réglementaire entre les deux documents. Le budget primitif repose quant à lui sur les prévisions de dépenses et de recettes, il est voté à l'équilibre entre dépenses et recettes et détaille les crédits disponibles pour la réalisation des dépenses et recettes de l'année à venir.

Cette opération de délibération sur les documents budgétaires est appliquée à chacun des trois budgets de la commune :

- le budget principal
- le budget annexe du service de l'eau
- le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Chacun des trois budgets est divisé en deux sections distinctes : le fonctionnement et l'investissement.

|                 | Fonctionnement  | Investissement  |
|-----------------|---|---|
| <b>Dépenses</b> | Charges courantes (électricité, carburant, petit entretien)<br>Personnel<br>Participation au SIVOM... | Construction d'un bâtiment<br>Rénovation de bâtiments, d'églises<br>Aménagement de route... |
| <b>Recettes</b> | Fiscalité<br>Dotations d'Etat<br>Produits des locations de salle des fêtes...                         | Emprunt<br>Subventions<br>Autofinancement   |

### Quelques explications :

#### 1. Le résultat de la section de fonctionnement

conditionne la réalisation des futurs projets d'investissement en générant de l'autofinancement. Il convient donc d'y être vigilant. En 2021, la commune maintient une bonne capacité d'autofinancement grâce à des recettes fiscales dynamiques et des dotations en légère progression. Il convient malgré tout de rester vigilant dans la mesure où les charges de fonctionnement sont elles aussi en progression, notamment du fait de la conjoncture.

2. Le résultat d'investissement est particulièrement élevé en 2021. Cela s'explique par

des recettes particulièrement importantes (subventions des années passées, emprunt, autofinancement important...) et des dépenses qui n'ont pas toutes été réalisées (réaménagement de la rue de Baillette lancé en 2022).

#### 3. Les résultats financiers du budget de l'eau sont particulièrement contraints.

Cela s'explique notamment par des dépenses exceptionnelles, l'augmentation du prix d'achat de l'eau au syndicat de production et par la réparation de fuites importantes sur le réseau. Les résultats d'investissement sont modestes dans la mesure où la réalisation des travaux a connu des décalages dans le temps. Ils seront donc comptabilisés en 2022.



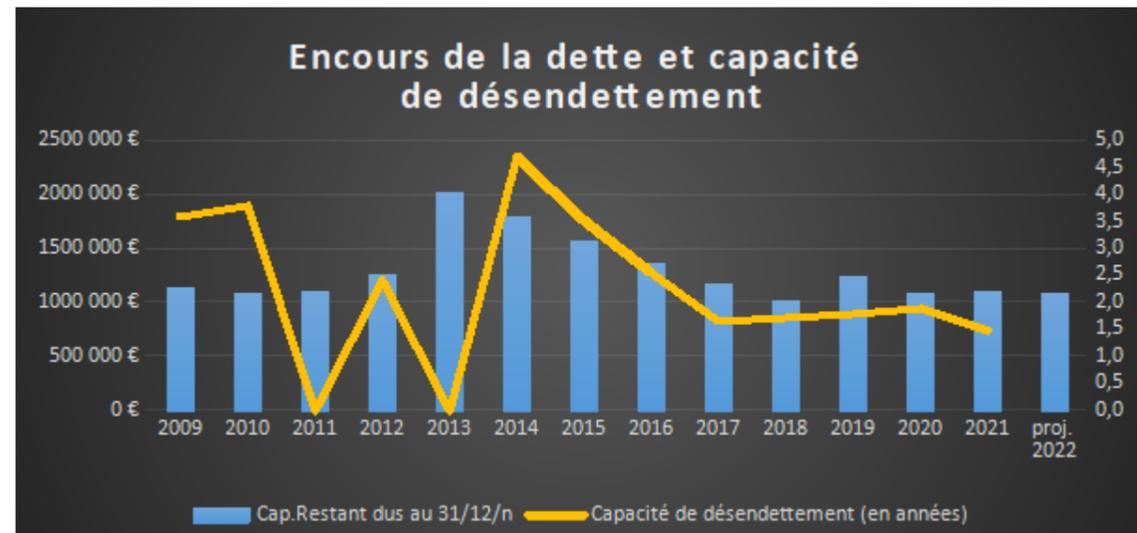
## LES EMPRUNTS EN COURS

Le recours à l'emprunt est un des modes de financement des projets d'investissement. Il vient compléter les apports en autofinancement et les éventuelles subventions attribuées par les partenaires financiers de la commune (État, Département, Région...). Si le montant des emprunts est utile pour financer des projets, son utilisation doit rester en proportion avec les capacités de la commune afin que le remboursement de ces emprunts ne soit pas un frein pour le financement d'autres projets.

Depuis 2014, la commune a veillé à réduire son stock d'emprunts de sorte que les remboursements soient

en adéquation avec les capacités financières de la commune.

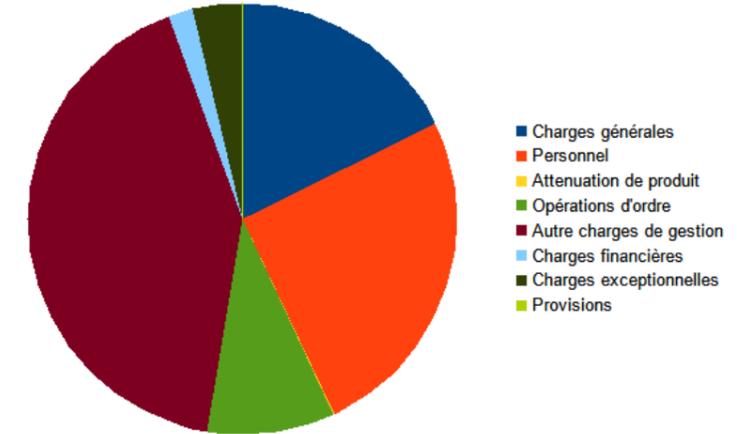
Depuis plusieurs années, les emprunts de la commune sont maintenus autour de 1 million d'euros. La courbe jaune présente la capacité de désendettement de la commune. La dette est calculée en divisant le stock de dette par la capacité d'autofinancement. Autrement dit, si la commune consacre tout son excédent de fonctionnement de l'année au remboursement des emprunts, combien d'année faudrait-il pour la résorber en totalité. Dans le cas de Tremblay-les-Villages, la capacité de désendettement est stabilisée autour de deux ans.



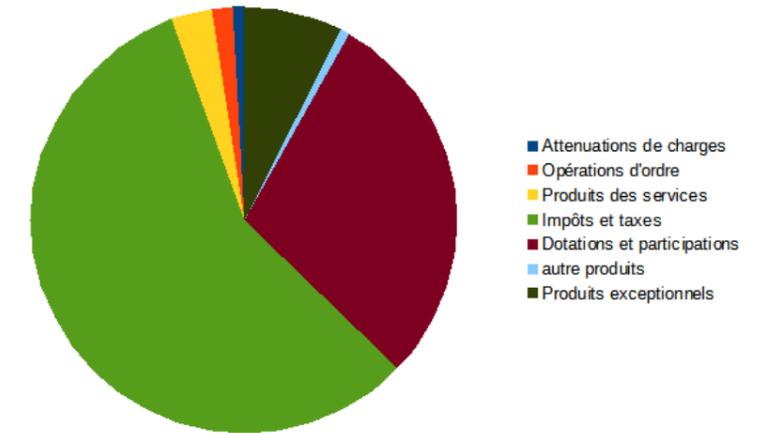
## FOCUS SUR ... LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL EXÉCUTION 2021

La part « autre charges de gestion courante » inclue notamment la participation au SIVOM Tremblay-Serazereux en charge des compétences scolaires (476 450 €), les subventions aux associations de la commune (12 500 €) et la participation au service départemental d'incendie et de secours (98 317 €).

| FONCTIONNEMENT            | Dépenses        |
|---------------------------|-----------------|
| Charges générales         | 285 616 € / 18% |
| Personnel                 | 408 850 € / 25% |
| Atténuation de produit    | 831 € / < 0,5%  |
| Opérations d'ordre        | 155 567 € / 10% |
| Autres charges de gestion | 675 380 € / 42% |
| Charges financières       | 29 736 € / 2%   |
| Charges exceptionnelles   | 59 656 € / 4%   |
| Provisions                | 180 € / < 0,5%  |



| FONCTIONNEMENT              | Recettes          |
|-----------------------------|-------------------|
| Atténuations de charges     | 20 492 € / 1%     |
| Opérations d'ordre          | 36 206 € / 2%     |
| Produit de services         | 72 502 € / 3%     |
| Impôts et taxes             | 1 347 718 € / 57% |
| Dotations et participations | 682 130 € / 29%   |
| Autres produits             | 15 682 € / 1%     |
| Produits exceptionnels      | 175 859 € / 7%    |



## LE BUDGET 2022

En février 2022, le budget pour la nouvelle année a été voté. Les dépenses et recettes du budget prévisionnel pour chaque section (investissement et fonctionnement) sont strictement identiques.

| Budget primitif | Budget Commune        | Budget Eau            | Budget CCAS        |
|-----------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|
| Fonctionnement  | 4 577 392,59 €        | 581 159,33 €          | 33 051,16 €        |
| Investissement  | 3 753 286,56 €        | 571 490,70 €          | 0 €                |
| <b>TOTAL</b>    | <b>8 330 679,15 €</b> | <b>1 152 650,03 €</b> | <b>33 051,16 €</b> |

La construction de ces budgets s'appuie notamment sur les éléments suivants :

➔ **Maintien des taux actuels de la fiscalité directe locale** pour les parts communales (taxe sur le foncier bâti et sur le foncier non-bâti)

➔ **Anticipation des hausses de charges** dues à la conjoncture

➔ **Prises en comptes des charges nouvelles**, notamment celles liées à la maison de santé (25 000 € estimés par an).

➔ **Financement d'un plan d'investissement ambitieux sur les 3 ans à venir** avec près d'un million d'euros d'investissement par an comprenant notamment la restructuration de l'ancien presbytère en maison des associations, l'achat de foncier stratégique, la restauration du clocher de l'église de Tremblay-les-Villages ou encore des travaux de voirie. Dans les villages, l'Agglo du Pays de Dreux doit terminer la mise en séparatif du réseau d'assainissement.

Taxe foncière sur les propriétés bâties :

**46,13 %** (dont **25,91 % ancienne part commune et 20,22 % ancienne part département** suite à la réforme de la fiscalité locale).

Taxe foncière sur les propriétés non-bâties : **41,45 %**

Tarifs de l'eau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 (par m<sup>3</sup>)

Abonnement eau : 51,00 € HT soit **53,81 € TTC**

Consommation d'eau : 2,18 € HT soit **2,30 € TTC**

Fond de solidarité et interconnexion de l'eau potable : 0,07 € HT soit **0,07 € TTC**

Redevance anti-pollution pour l'Agence de l'Eau Seine-Normandie : 0,38 € HT soit **0,40 € TTC**

Pour un ménage consommant 120 m<sup>3</sup> d'eau par an, cela représente une facture de 366,60 € HT soit **386,76 € TTC**.



## PROJETS DE LA MAISON FRANCE SERVICES

### PARTENARIAT AVEC ORANGE

Des ateliers numériques avec des conseillers/opérateurs volontaires « ORANGE » ont eu lieu en juin au sein de la Maison France Services. Ce partenariat exceptionnel, sans visée commerciale, a permis d'accompagner les usagers dans la prise en main de leur smartphone :

- Prise en main du smartphone Android
- Sécurisation des données personnelles
- Découvrir les réseaux sociaux
- Garder le contact avec ses proches grâce à WhatsApp

Le vendredi 13 avril, une conférence de presse avec les responsables de projet a présenté le programme en amont. Pour relayer l'information, des affiches ont été déposées dans les mairies et les panneaux d'affichages municipaux, des flyers ont été distribués à la sortie de l'école et au goûter des aînés.

### ATELIERS FRANCE SERVICES

Notre animatrice propose elle aussi divers ateliers et services au fur et à mesure des semaines.

### En mai 2022 /

- Création d'un CV et d'une lettre de motivation (aide à la recherche d'emploi).
- Assistance de pré-demande de renouvellement de carte d'identité et de passeport.

### En juin et juillet /

- Création d'une boîte mail et comment s'en servir sur téléphone et smartphone.
- Atelier « Petit citoyen » création d'une carte d'identité pour les enfants.
- Présentation des différents partenaires France Services.
- Faire ses recherches sur internet.

### NOUVEAU PLAN DE COMMUNICATION

Accompagnant nos agendas mensuels et nos affiches, découvrez dès maintenant nos formats vidéos disponibles sur la page Facebook « Commune Tremblay les Villages ».

Une vidéo par semaine vous est proposée, permettant de vous communiquer les informations de la Maison France Services (les partenaires et les ateliers), mais également celles de la mairie de Tremblay, les actualités et les événements à venir.

# Petite PRÉSENTATION

La mairie de Tremblay-les-villages a engagé un nouvel agent pour animer la Maison France Services : Mlle LAGUENS Annaëlle.

Ses engagements ?

- **Être à l'écoute et accompagner les usagers** qui dépendent de la Maison France Services de Tremblay.
- Diversifier les supports de communication afin de diffuser les informations à un large public.
- À l'aide de sondages, questionnaires de satisfactions et diverses rencontres, recenser les besoins et les attentes des usagers.

Vous pouvez la rencontrer à l'accueil de la Mairie mais également par téléphone pour tous renseignements relatifs à vos démarches administratives mais aussi pour la mise en relation avec l'un de nos partenaires pouvant répondre à différentes problématiques de la vie courante.

## LES PARTENAIRES

Petit rappel sur les partenaires engagés dans notre maison France Services, quelques nouveaux s'ajoutent à la liste depuis Janvier 2022.

➤ **L'ADIL** (agence d'information sur le logement) pour vos problèmes de voisinages, questionnements sur vos droits / obligations et les différentes conditions.

➤ **La DDFIP** (direction départementale des finances publiques) pour toutes vos questions sur les impôts, la gestion fiscale et les partenaires institutionnels.

➤ **Familles Rurales** vous propose diverses actions à destination des familles en territoire rural (ateliers physiques et cérébraux pour les séniors, activités sportives et manuelles pour les enfants/

ados, « café répare » et bien d'autres).

➤ **La mission locale** dans l'accompagnement des jeunes adultes dans la recherche d'emploi mais également dans l'orientation et la formation.

➤ **La CIDFF** (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) dans la lutte contre les violences, l'éducation et la citoyenneté.

➤ **Le département d'Eure-et-Loir** qui met à disposition une assistante sociale et la PMI dans le but d'accompagner, conseiller et protéger les mineurs et leurs familles.

➤ **La CAF** (caisses d'allocation familiales) : aide au logement et les demandes d'aides financières.

➤ **Le conciliateur de justice** qui se tient à votre écoute et vous assiste dans vos démarches de négociation ou juridiques.

➤ **L'ATEL** (association Tutélaire d'Eure et Loir) dans la protection juridique et administratif des personnes vulnérables.

➤ **Le Pôle Emploi** afin d'accompagner et orienter les demandeurs d'emploi.



### FRANCE SERVICES

#### Proche de vous au quotidien

Pour demander une allocation (RSA, prime d'activité, allocation logement...), immatriculer un véhicule, préparer sa retraite... et toutes vos démarches administratives.





Les archives ce ne sont pas seulement de vieux papiers poussiéreux. Ce sont aussi, et même surtout, un témoignage de notre vécu. Ainsi des archives revêtent un aspect beaucoup plus personnel, elles narrent une partie d'une vie. A travers les milliers de documents que nous avons traités au cours de ces derniers mois, une lettre s'est particulièrement démarquée.



# Connaissez-vous **LES ARCHIVES** de Tremblay-les-Villages ?

## QU'EST-CE QUE LES ARCHIVES ?

Les archives publiques sont constituées de l'ensemble des documents produits, reçus et traités par une administration publique. Le traitement de ces archives est essentiel afin d'assurer un fonctionnement efficace de l'administration, mais aussi afin de transmettre la mémoire de nos villages et de ses habitants aux générations futures.

Les archives sont des pièces justificatives tant pour l'administration que pour les usagers. Elles servent à prouver des droits. Bien souvent nous utilisons les archives pour connaître l'historique d'un bâtiment, l'histoire d'une personne, l'organisation d'un événement... La connaissance des fonds d'archives, mais aussi leur préservation, sont essentielles au bon fonctionnement de l'administration, mais aussi à la connaissance de notre société pour les générations futures.

## QUELLES SONT LES ARCHIVES DE TREMBLAY-LES-VILLAGES ?

Les archives municipales de Tremblay-les-Villages sont à l'image de l'histoire de la commune, elles sont uniques. Ces archives comptent les archives de Tremblay-les-Villages depuis sa création en 1972, mais aussi celles des anciennes mairies annexes : Écublé, Chêne-Chenu, Gironville-Neuville, Saint-Chéron-des-Champs, Theuvy-Achères et même Villette-les-Bois !

Le plus ancien document retrouvé est daté de 1632, il s'agit d'un registre des testaments rédigé par l'ancien curé de Chêne-Chenu. Au total ce sont 127m linéaires qui sont conservés, ce qui représente 950 boîtes d'archives.

## COMMENT CONNAISSONS-NOUS LES ARCHIVES DE TREMBLAY-LES-VILLAGES ?

Si nous connaissons ces archives, c'est grâce à leur traitement qui a débuté en juillet 2021. Ce travail de longue haleine a dû reprendre l'ensemble des documents produits depuis 1972 ! Pour ce faire, il a fallu étudier chaque carton d'archives individuellement afin de décrire les documents contenus et comprendre de quels sujets ils parlaient. Après cela, il fallait les organiser intellectuellement afin de permettre aux agents administratifs d'effectuer des recherches. Cela correspond à la création de cote pour les boîtes, comme les livres dans une bibliothèque, ainsi que la rédaction d'un fichier de récolement\* numérique pour pouvoir suivre ces archives. Une fois cette grosse partie réalisée, il ne restait plus qu'à définir les archives qui seront détruites dès qu'elles n'auront plus de valeurs et celles qui seront conservées à vie.

\*Récolement : opération de contrôle de la présence de documents dans les archives qui consiste à dresser la liste des articles qui sont conservés.

Ce tri s'effectue à l'aide de textes réglementaires et de circulaires qui donnent les durées d'utilité administrative des documents. Le tri s'effectue conjointement avec les Archives Départementales d'Eure-et-Loir qui donnent leur autorisation pour la destruction de ces documents. Une trace de ces destructions est tout de même conservée par la mairie.

L'archivage a également concerné les cinq mairies annexes de Tremblay-les-Villages. Ces mairies cachaient en elles quelques trésors patrimoniaux. Ainsi, l'ensemble des registres des délibérations des cinq communes, y compris de l'ancienne commune de Villette-les-Bois, ont été pris en charge pas la mairie. Ces documents, parfois très fragilisés par le temps, seront déposés aux Archives Départementales d'Eure-et-Loir afin de pouvoir être conservés dans les meilleures conditions possibles et être accessibles au public.



## FAMILLES RURALES



### Portrait d'un jeune actif sur votre commune

Vous l'avez sûrement croisé, du haut de ses 1m84, **Robin Baucher**,

**le nouvel animateur de Familles Rurales** est arrivé dans notre commune depuis novembre 2021.

Robin a pris le poste d'accueillant au Relais Famille de l'association de Familles Rurales. Après avoir obtenu son BAC à Chartres, il est parti faire des études de STAPS et d'ergothérapeute et pendant ses études, grâce à son BAFA, il a travaillé pour des centres de loisir.

Avec ses compétences, il a été recruté au poste d'animateur, de Familles Rurales à Tremblay-les-Villages. Robin vient de Prunay-le-Gillon, il travaille dans la commune pour les animations mais il travaille également avec la Fédération départementale de Familles rurales à Chartres pour monter les projets d'animation.

Ce qui lui plaît dans ce travail c'est la diversité des activités et le contact humain car il déborde d'idées et d'énergie. Il organise des activités pour les familles, de tous les âges. Cela va de la marche nordique, au jardinage, en passant par des ateliers mémoires et des journées sportives...

Robin est également « promeneur du Net » c'est-à-dire qu'il a validé une formation l'autorisant à entrer en relation avec les jeunes sur Internet, le Promeneur du Net élargit son territoire d'intervention et poursuit en ligne son travail réalisé sur le terrain.

Le Promeneur vous écoute, informe, accompagne, conseille et prévient. Et pour mieux accomplir sa mission, les jeunes peuvent le contacter sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement et la recherche de réponses aux interrogations. Il communique et interagit via les blogs, les tchats, les forums. En dialoguant avec chacun, le Promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image.

**Contactez ROBIN**  
au 06 18 03 85 15.

## SERVICE CIVIQUE

Dans le cadre d'un **service civique** destiné à développer une offre de services pour les jeunes de la commune, la mairie a recruté **Kylian**, 24 ans du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2022. Actuellement en Licence de Musicologie, Kylian a également un diplôme d'ingénieur du son. Passionné de rugby et de lecture, il fera en sorte de satisfaire les besoins des jeunes de la commune que ce soit en termes d'équipements, de transports ou d'activités.

Aujourd'hui, la commune de Tremblay-les-Villages propose de nombreuses activités aux jeunes enfants, aux adultes et aux personnes âgées. Néanmoins, nombreux sont les jeunes à exprimer un manque d'activités destinées aux adolescents. Afin de recenser les besoins des jeunes vivant à Tremblay-les-Villages, un questionnaire destiné aux adolescents et jeunes adultes a été distribué, en 2021, dans toutes les boîtes aux lettres de la commune et sur internet. L'objectif était d'aider les élus à proposer des services et structures adaptés aux jeunes via des réponses anonymes. 33 personnes avaient répondu à ce sondage.

L'objectif est également de constituer un comité des jeunes de la commune afin d'échanger sur la mise en place d'événements, manifestations et infrastructures. Les projets pourront par la suite être présentés aux élus et débattus en conseil municipal.

**N'hésitez pas à contacter Kylian** si vous souhaitez faire partie de ce projet ou simplement soumettre une idée au **02 37 65 28 18** du mardi après-midi au samedi midi ou par mail [contact.mairie@tremblaylesvillages.com](mailto:contact.mairie@tremblaylesvillages.com).



## VIDÉO PROTECTION et zones bleues

Bien que commune rurale, Tremblay-les-Villages connaît quelques enjeux en matière de sécurité et un effort particulier est réalisé en ce sens. Retour sur quelques-unes des mesures mises en œuvre.

### VIDÉOPROTECTION

Depuis plusieurs années, la commune de Tremblay-les-Villages a investi dans le déploiement de la vidéoprotection sur son territoire. L'objectif du dispositif est d'appuyer les enquêtes des forces de l'ordre grâce à un maillage efficace.

La commune a procédé à l'installation en 2021 de deux nouvelles caméras, et cinq caméras supplémentaires seront déployées en 2022.

Ces travaux sont réalisés avec le soutien de l'État et du Département d'Eure-et-Loir.

### SIGNATURE D'UN CONTRAT DE SÉCURITÉ AVEC L'ÉTAT

Le 14 mars 2022, la commune de Tremblay-les-Villages a signé avec la Préfecture d'Eure-et-Loir et la Gendarmerie Nationale un contrat de sécurité. Ce contrat vise à resserrer les liens entre les élus de la commune et la gendarmerie à travers des échanges réguliers, autour des problématiques de sécurité :

- Incivilités
- Trafic de stupéfiants
- Opérations tranquillité vacances
- Mise en place de patrouilles pédestres..

### RÈGLES DE STATIONNEMENT

Suite au réaménagement de la place de l'église, de la rue de Baillette et d'une partie de la rue du Dr Taugourdeau, des zones de stationnement à durée limitée ont été créés ou remises en place, petit rappel :

- Rue de Baillette, devant la boulangerie :
  - 5 places limitées à 15 minutes
- Rue du Dr Taugourdeau, devant et face à l'épicerie
  - 6 places limitées à 15 minutes
- Place de l'église, devant la pharmacie :
  - 4 places limitées à 1h30

Ces zones ont été créées pour permettre un accès facile de la clientèle aux différents commerces. Les durées de stationnement sont contrôlées à l'aide d'un disque de stationnement. **L'absence de disque** ou le dépassement de la durée autorisée peuvent faire l'objet **d'une contravention de 35€** par l'agent de police municipale. Des contrôles seront réalisés à l'issue des opérations de travaux...

Certains **espaces de stationnement sont également réservés aux personnes à mobilité réduite** :

- Place de l'église devant la pharmacie : **1 place**
- Rue de Baillette, à côté de la Boulangerie : **1 place**
- Rue du Dr Taugourdeau, devant le restaurant : **1 place**
- Rue du Dr Taugourdeau, devant la salle des fêtes : **1 place**
- Rue de la Croix Blanche, devant le plateau omnisport : **2 places**

Il est important de respecter ces emplacements réservés. L'usage d'un stationnement réservé par une personne qui ne serait pas détentrice d'une carte d'invalidité est passible **d'une contravention de 135€**. Des contrôles sont opérés régulièrement par l'agent de police municipale.



## BIEN VIVRE ensemble

Malgré nos rappels dans les précédents bulletins municipaux, nous recevons de nombreuses plaintes en Mairie concernant le manque d'entretien des jardins sur les propriétés privées, les nuisances sonores, les chiens errants... Nous vous rappelons que le Maire est votre interlocuteur privilégié pour des problèmes rencontrés sur la voie publique. Cependant, il ne peut pas intervenir sur des soucis d'ordre privé de voisinages.



### ENTRETIEN DES ABORDS DE PROPRIÉTÉS ET DES CANIVEAUX

Les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir de façon régulière depuis le mur jusqu'au caniveau, le devant et les côtés de leur maison, qu'il y ait ou pas de trottoir. Les déchets issus du désherbage doivent être déposés en déchèterie et non jetés dans les caniveaux ou tout autre espace public. Certaines haies ou branches d'arbres qui dépassent de 50 cm sur la voie publique doivent être taillées (arrêté municipal du 02/04/2016).

Afin de faciliter l'entretien des limites avec le domaine public, il est conseillé aux habitants de planter les pieds de mur avec des plantes vivaces et qui embelliront également l'espace public.



### NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de tonte entraînant l'utilisation de matériels bruyants (tondeuses, taille haies, perceuse... sont régis par l'arrêté préfectoral n° 20122476-0004 du 03/09/2012. Ils sont autorisés aux horaires suivants :

- **Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Dimanche : de 10h à 12h**

Selon ledit arrêté, les propriétaires d'animaux (en particulier les chiens), sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne de manière répétée et intempestive pour le voisinage.

### SANCTION

Une Contravention de **68€** si l'auteur des troubles règle l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction s'il existe), **180€** au-delà de ce délai.

### J'ENTRETIENS, JE VALORISE ET JE RESPECTE MON CADRE DE VIE

- Entretien des abords de son logement (désherbage, fleurissement, taille des haies et des arbres, ...)
- Être attentif à son voisinage en ne réalisant pas de travaux bruyants en dehors des horaires prévus par arrêté préfectoral et en ne brûlant pas ses déchets (interdiction par arrêté préfectoral)
- Dialoguer avec son voisinage en cas de problème ou saisir un médiateur de justice si cela est nécessaire



### DÉTENTEURS D'ANIMAUX

➤ **CHIEN** : il est expressément **défendu de laisser les chiens sur la voie publique** seuls et sans maître ou gardien et de veiller à **ramasser leurs déjections** lorsque nous promenons nos compagnons sur la voie publique. Pensez à vous munir de sacs à déjection, des poubelles sont à votre disposition dans les différents espaces publics.

➤ **CHATS** : Il est vivement recommandé de faire **identifier son ou ses chats** en les faisant tatouer ou en leur faisant implanter une puce d'identification. En cas de perte de notre animal de compagnie, il sera plus facile de le retrouver.

➤ Nous vous **recommandons** également de **faire stériliser votre animal** afin de limiter la propagation de la population des chats errants qui reste une gestion coûteuse pour notre commune.



### STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Il est interdit de stationner son véhicule sur les trottoirs en dehors des places réservées. Vous devez rentrer votre véhicule dans votre propriété.



### C'EST BIENTÔT LA SAISON DE LA MOISSON...

Tracteurs et moissonneuse ont pris le chemin des champs avec la moisson.

Attention au stationnement de vos véhicules afin que les engins agricoles puissent passer et éviter tout incident.

**PARTAGEONS LA ROUTE.**



### DÉPÔT SAUVAGE

Il est interdit de déposer sur les terrains communaux, chemins, bois et terrains privés, des gravats, des sacs poubelles, déchets végétaux et autres détritiques. Les nombreuses déchetteries présentes sur le territoire peuvent répondre à vos besoins.

Votre interlocuteur privilégié pour tous renseignements concernant les déchetteries sur notre territoire reste le Syndicat Intercommunal pour le traitement et la Valorisation des Déchets (SITREVA).

Déchèteries les plus proches ouvertes de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45 :

- **LE BOULLAY-THIERRY** ouverte les **mercredis et samedis**
- **CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS** : ouverte les **lundis, mardis, mercredis et samedis**

### POUR PLUS D'INFO :

01 34 57 12 20 / [www.sitreva.fr](http://www.sitreva.fr)

### SANCTION DÉPÔT SAUVAGE

Une Contravention de la 3<sup>ème</sup> classe, soit **450€**.

### BRÛLAGE DES DÉCHETS

En application de l'arrêté préfectoral n° 2013210-0001 du 29/07/2013 relatif à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets végétaux produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, **il est strictement interdit de brûler dans son jardin** : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus de taille de haies, arbustes et débroussaillage.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

### SANCTION BRÛLAGE DE DÉCHETS

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à **450€**.



Visite

# DU CENTRE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DÉCHETS

Le samedi 12 mars, l'Agglo du Pays de Dreux a invité les élus de ses différentes communes à visiter le centre de traitement et de valorisation des déchets de Quarville.

Ce centre emploie 38 salariés sur une surface de 4,5 hectares.

Ce centre traite 135000 tonnes par an de déchets. Il regroupe une usine de revalorisation énergétique des déchets et une plate-forme de traitement et de valorisation des machefers.

## TRIER, UN GESTE ESSENTIEL

C'est le tri sélectif qui rend le recyclage possible. Sans lui, nos déchets seraient mélangés dans une même poubelle et une fois souillés, ils ne pourraient pas être recyclés.

Trier est donc le premier geste du cycle de traitement des déchets. C'est un geste citoyen car c'est lui qui permet de diminuer le volume des déchets à enfouir ou à incinérer, un geste essentiel pour préserver notre environnement.

Prenons le temps de regarder nos poubelles de plus près et nous nous apercevrons qu'environ 67% de leur contenu est recyclable ou compostable. Nous devons tous tenter de relever ce défi car la collecte des ordures ménagères a un coût élevé pour la collectivité, donc pour nous tous. Alors, mettons nos poubelles au régime !



# le tri, un geste facile et utile !

## [ les emballages en plastique ]



Les flacons, bidons et bouteilles plastiques...

## [ les emballages en métal ]



Les barquettes en aluminium, les conserves, canettes, aérosols...

## [ les papiers et les emballages en carton ]



Les briques alimentaires, les cartons de biscuits, journaux, magazines...



Consultez votre calendrier pour connaître votre jour et votre fréquence de collecte.

# L'instant **BIEN-ÊTRE** déménagement



L'institut Instant Bien Être ouvert en février 2017 par Coralie CASANOVA s'agrandit à partir de septembre 2022.

L'institut a bien évolué depuis son ouverture il y a 5 ans. D'abord grâce à de nouvelles prestations comme le massage femme enceinte, l'épilation durable à la lumière pulsée ou les soins minceur, ainsi que l'embauche de deux apprenties.

Aujourd'hui, c'est un **nouveau changement** puisque dans les **nouveaux locaux**, il vous sera proposé de venir **vous détendre au spa privatif** : hammam, sauna, balnéo et terrasse pour un moment de détente absolue.

Spécialisée dans le massage, c'est donc naturellement que l'esthéticienne a choisi de rajouter cette prestation à la carte. Vous pourrez venir découvrir **ce nouvel institut tout neuf au 8 rue du Docteur Taugourdeau (ancien cabinet du Docteur Morin) le samedi 10 et dimanche 11 septembre de 11h à 17h.**

En partenariat avec l'école d'esthétique Gilbert Courtois à Dreux différentes animations vous seront proposées.

## **CONTACT**

Nous vous rappelons que vous pouvez prendre vos rendez-vous par téléphone au 02 37 64 57 23 ou 24h/24 par internet sur [instantbienetre-coralie.com](http://instantbienetre-coralie.com).



## **LOCAL COMMERCIAL À LOUER**

### **Descriptif**

Local de 100m<sup>2</sup> situé rue du Dr Taugourdeau composé de 5 pièces (anciennement à usage d'agence bancaire puis d'institut de beauté)

Propriété du bailleur social SA Eure&Loir Habitat

1 hall d'entrée ; 4 pièces pouvant servir de bureau ou boutique (sauf à usage alimentaire) ; 1 local technique ; rangements et sanitaires

Accessibilité PMR

Rue agréable, réaménagée en 2020, située sur la RD26 et très passagère.

**Proximité immédiate avec la place de l'église, des stationnements, des commerces, de l'école et des services de proximité.** Le local se trouve également à moins de 500 mètres à pied de l'intégralité des commerces, équipements, maison médicale, salle des fêtes et autres services présents sur la commune.

### **Localisation**

La commune de Tremblay-les-Villages se situe entre Chartres et Dreux (25 km), avec un accès rapide depuis la N154 et en proximité avec la gare de Maintenon sur la ligne Paris-Le Mans (20min).

**Loyer** : 565 € + Chauffage : 140 €

### **Contacts**

Christelle Minard, Maire de Tremblay-les-Villages : 06 10 67 33 28

Coralie Casanova, locataire actuelle, gérante de l'Institut Instant Bien-Être : 06 35 16 86 96



# Marché **NOCTURNE**

Vendredi 10 juin s'est déroulée la deuxième édition du marché nocturne de Tremblay-les-Villages. Entre 1 000 et 1 500 visiteurs ont déambulé parmi les allées, dans le jardin de l'ancien presbytère. Cinquante exposants étaient présents dont une dizaine d'associations (Familles rurales, Les Dattiers du Cœur, l'accueil de loisirs...).

Au cours de la soirée, il était possible de se promener, faire des achats, se restaurer ou encore écouter de la musique.

Cet évènement est organisé par la mairie, sous la houlette d'Alain Bery, conseiller municipal en charge de la commission Culture, bibliothèque, fêtes et cérémonies.

# les COMMERCEs

## de Tremblay-les-Villages

Il est précieux d'avoir encore des commerçants dans notre village. Alors, nous vous invitons à les faire travailler. N'attendez pas que nous n'en ayons plus !

### ALIMENTATION / RESTAURATION

#### ÉPICERIE LOCHET

Alimentation, tabac, loto et presse  
35 rue du Dr Taugourdeau à Tremblay-les-Villages  
Tél. 02 37 65 28 10 / [epicerie.lochet@gmail.com](mailto:epicerie.lochet@gmail.com)

Fermé le mercredi / Livraison à domicile

#### LA FEUILLANTINE

Boulangerie-Pâtisserie  
2 rue de Bailleterie à Tremblay-les-Villages  
Tél. 02 37 65 28 19

Fermée le lundi

#### OG TRAITEUR CHEZ PATOU

Restaurant / traiteur événementiel  
47 rue du Dr Taugourdeau à Tremblay-les-Villages  
Tél. 02 37 65 29 40  
[olivier.gloux0873@orange.fr](mailto:olivier.gloux0873@orange.fr)

#### LA FERME DU PIZAY

Abattoir et vente de volailles  
Route de Landouville  
Tél. 06 77 04 61 99  
<https://lesfermesduloir.fr/>

#### VIRGINIA CORN

Fleurs comestibles, salades fines, fruits et légumes bio  
2 place de l'Église à Tremblay-les-Villages  
Tél. 02 37 65 28 01  
[comptoirdelafirme@gmail.com](mailto:comptoirdelafirme@gmail.com)  
<http://www.virginia-corn.fr/>

*Si vous êtes nouvellement installé dans la commune ou pas encore déclaré auprès de la mairie, faite le savoir sur la boîte contact :*  
[contact.mairie@tremblaylesvillages.com](mailto:contact.mairie@tremblaylesvillages.com)

#### ROMA PIZZA

Vente de pizzas à emporter tous les mercredis  
Tél. 06 09 26 80 37  
Rue de la Croix Blanche à Tremblay à côté du stade de football

#### TONY PIZZA

Vente de pizzas à emporter un mardi sur deux  
Tél. 06 65 64 95 26  
À l'angle de la rue de la Perruche et de la route d'Écublé à Chêne-Chenu

#### RÉMY PIZZA

Nouveau depuis fin mai 2022 : Rémy Pizza, tous les mardis sur la place de Saint-Chéron-des-Champs  
Tél. 06 47 48 74 11

### POUR VOUS FAIRE PLAISIR

#### INSTANT BIEN-ÊTRE

Institut de beauté / esthéticienne  
23 rue du Dr Taugourdeau à Tremblay-les-Villages  
Tél. 02.37.64.57.23  
<https://instantbienetre-coralie.com/>

#### ZIG ZAG COIFFURE

Coiffeur  
2 place de l'Église à Tremblay-les-Villages  
Tél. 02 37 65 34 40

#### MIMI VIOLETTE

Prothésiste ongulaire  
Tél. 07 85 64 88 31 / [cindy.delamarre@hotmail.fr](mailto:cindy.delamarre@hotmail.fr)

#### GWEN ESTHÉTIQUE

Esthéticienne à domicile  
Tél. 06 99 65 54 00 / [gwenesthetique@sfr.fr](mailto:gwenesthetique@sfr.fr)

#### MÉLANIE ESTHÉTIQUE

Esthéticienne à domicile  
Tél. 06 60 54 23 07 / 09 53 54 43 29  
[konradowskimelanieyannis@free.fr](mailto:konradowskimelanieyannis@free.fr)

#### CLAUDIE COIFFURE

Coiffeuse à domicile  
Tél. 02 37 65 31 92 / [claudie.lehoux123@orange.fr](mailto:claudie.lehoux123@orange.fr)

### POUR VOS CADEAUX, NOS ARTISANS LOCAUX

#### CRÉATION FILS ET LAINE MARTINE BAZIN

Décoration et arts de la table  
Tél. 06 33 99 09 13 / [m.bazin547@laposte.net](mailto:m.bazin547@laposte.net)

#### SARAH LA SAUVAGE

Créatrice d'objets de décoration et accessoires  
Tél. 06 98 79 19 85 / [sarahsauvage@ymail.com](mailto:sarahsauvage@ymail.com)

#### KATIE DÉCO

Création d'objets déco  
Katia Weiss  
Tél. 06 19 85 12 57 / [katiaweiss@sfr.fr](mailto:katiaweiss@sfr.fr)

#### PATRICIA BEAUDRON

Confection décorations de table  
Tél. 02 37 65 21 31  
[patricia.beaudron28@orange.fr](mailto:patricia.beaudron28@orange.fr)

#### DOIGTS DE FÉE

Couture, retouches et confection  
Christiane CHAUVEAU  
Moreaulieu  
Tél. 06 22 34 92 84  
[christiane.chauveau@yahoo.fr](mailto:christiane.chauveau@yahoo.fr)

### VENTE À DOMICILE

#### TUPPERWARE

Frédérique Orrière  
Tél. 06 16 98 37 13

#### PARFUMS SOJU ET LINGERIE CHARLOTTE

Carole Mallet  
Tél. 06 08 98 16 30 / [sarlmallet27@orange.fr](mailto:sarlmallet27@orange.fr)

### POUR ME SOIGNER

#### PHARMACIE

2bis Place de l'Église à Tremblay-les-Villages  
Ouverte du lundi au samedi  
Tél. 02 37 65 22 73  
[pharmacie.de.tremblay@wanadoo.fr](mailto:pharmacie.de.tremblay@wanadoo.fr)

### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS OU POUR VOUS FAIRE CONNAÎTRE :

Mairie de Tremblay-les-Villages  
7 rue de Châteauneuf  
28170 TREMBLAY-LES-VILLAGES  
02 37 65 28 18  
[contact.mairie@tremblaylesvillages.com](mailto:contact.mairie@tremblaylesvillages.com)

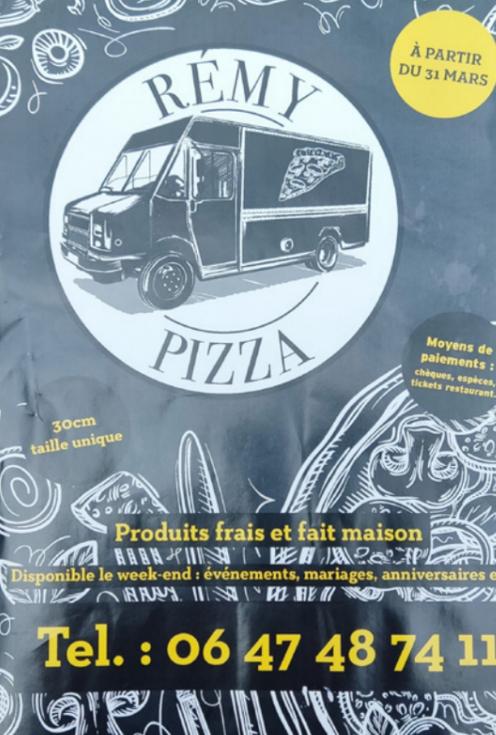
Problème lors d'achats en ligne ?  
Produit qui ne fonctionne pas ?  
Rongeur dans un restaurant ?  
Victime d'une arnaque ?  
Problème de livraison ?

**Signal**  
Conso

Un nouveau service public  
Ensemble et en quelques clics, signaler pour faire changer et améliorer

Signalez sur  
[signal.conso.gouv.fr](https://signal.conso.gouv.fr)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :  
@SignalConso

À PARTIR DU 31 MARS

30cm taille unique

Moyens de paiements : chèques, espèces, tickets restaurant.

Produits frais et fait maison  
Disponible le week-end : événements, mariages, anniversaires etc...

**Tel. : 06 47 48 74 11**



Nouveau sur  
notre commune

# L'UNITÉ DE MÉTHANISATION de Theuvy Biogaz

Nous sommes allés à la rencontre des initiateurs du projet du méthaniseur installé sur la commune de Tremblay-les-Villages

## D'OÙ VIENT L'IDÉE ?

Il y a 4 ans, deux amis se sont demandés comment réduire l'empreinte carbone sur le territoire, comment réduire la dépendance énergétique de la France aux énergies fossiles. Il fallait que cela soit un projet écoresponsable, qui se noie dans le paysage et qui ne crée pas de nuisance pour les riverains. Ayant déjà les connaissances théoriques pour l'un et un peu de pratique pour l'autre sur la méthanisation, ils ont décidé de se lancer dans ce beau projet qui est l'installation d'un méthaniseur sur notre commune (à Theuvy).

Résultat, pendant 2 ans, 3 agriculteurs de la commune et Gedia ont monté le projet accompagné d'un cabinet conseil.

## LE PRINCIPE DE LA MÉTHANISATION

La méthanisation est une technologie basée sur la dégradation par des micro-organismes de la matière organique, en conditions contrôlées et en l'absence d'oxygène, donc en milieu anaérobie, contrairement au compostage qui est une réaction aérobie.



**CONTACT**  
theuvybiogaz@gmail.com

Cette dégradation produit deux choses :

- du biogaz, mélange gazeux saturé en eau à la sortie du digesteur et composé d'environ 50 % à 70 % de méthane (CH<sub>4</sub>), de 20 % à 50 % de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) et de quelques gaz traces (NH<sub>3</sub>, N<sub>2</sub>, H<sub>2</sub>S). Après épuration, cette énergie renouvelable sera injectée dans le réseau de gaz naturel de l'agglomération de Chartres
- un produit humide, riche en matière organique partiellement stabilisé, appelé digestat qui servira d'engrais pour les champs aux alentours.

**À SAVOIR /** Le digestat sert d'engrais, il est réintroduit dans les champs à l'aide des tuyaux d'irrigation, on peut aller jusqu'à 5 km autour du site, cela permet de réduire l'épandage d'engrais de 50%

## DIFFÉRENTES PARTIES DU MÉTHANISEUR

Le méthaniseur est construit sur une zone étanche de 3 hectares. Il est composé principalement :

- De 3 unités de stockage (en silo couloir) des matières issues uniquement du végétal et ayant des propriétés différentes pour apporter une

alimentation équilibrée aux bactéries contenues dans le digesteur. Selon les saisons, on trouve de la cive d'été, de l'orge d'hiver, du tournesol, du sorgho, du maïs qui proviennent des cultures autour du site. On trouve également de la pulpe de betterave. Ce stockage peut aller jusqu'à 7 000 tonnes, il est recouvert de bâches afin de chasser l'oxygène pour la conservation.

- Une trémie d'alimentation : il faut

**À SAVOIR /** Afin de ne pas utiliser les cultures existantes pour alimenter le méthaniseur, sur 2 ans il y a une culture supplémentaire produite réservée au méthaniseur

apporter environ 30 tonnes de végétaux par jour pour que la méthanisation se fasse correctement et en continue

- Un digesteur et 1 post digesteur qui sont des grandes cuves couvertes chauffées environ à 35°C et sans oxygène où les bactéries transforment la matière organique

- Un poste de stockage, qui permet de stocker la matière organique transformée en digestat en attente

- Une lagune pour stocker le digestat en attente d'être réinjecté dans les

champs par les tuyaux d'irrigation pour servir d'engrais

- Un local technique permettant le contrôle du site
- Une torchère permettant de ne pas rejeter directement du biogaz dans l'atmosphère en cas d'indisponibilité temporaire des équipements de valorisation. C'est un dispositif de sécurité et de protection environnementale.

## ET MAINTENANT ?

Le responsable de site a été recruté et formé. Les premières injections de méthane « made in Tremblay-les-Villages » dans le réseau de gaz naturel de l'agglomération de Chartres devraient se faire cet été.

Il reste encore le site à finir d'aménager et à végétaliser.

Le 3 avril 2022, les habitants à proximité du site ainsi que le conseil municipal ont été invités par les initiateurs du projet à une présentation en avant-première du site et pour répondre à toutes les questions et échanger autour d'un moment convivial.

Une porte ouverte sera organisée ultérieurement.

# les PROFESSIONNELS DE SANTÉ

de Tremblay-les-Villages

## CHIRURGIE DENTAIRE

### DOCTEUR CHRISTINE RONDEPIERRE

Maison médicale  
106 rue Jean-Luc SORAND

## SOINS INFIRMIERS

### CHRYSTÈLE PRUNIER

Maison médicale  
106 rue Jean-Luc SORAND  
Consultations sur rendez-vous au  
02 37 65 22 60  
chrystelle.prunier@orange.fr

## PSYCHOLOGIE

### LAUREEN KERMARREC

Maison médicale  
106 rue Jean-Luc SORAND  
07 69 81 83 82  
lkermarrec.psychologue@gmail.com  
Consultations les mercredis matin et  
les samedis matin en semaine impaire

## ANAÏS BINEY

Maison médicale  
106 rue Jean-Luc SORAND  
07 71 02 29 71  
biney.psychologue@gmail.com  
Consultation les lundis et mercredis  
après-midi

## ORTHOPHONISTE

### EMMA BAËLEN

06 64 54 22 12  
orthgo.emmabaelen@gmail.com

## ERGOTHÉRAPIE

### AURÉLIE POCHET

Maison médicale

106 rue Jean-Luc SORAND  
06 64 78 20 16  
ergolib28@gmail.com  
Consultations lundi et vendredi après-  
midi

## SOPHIE LAVIEC

Maison médicale  
106 rue Jean-Luc SORAND  
06 40 46 94 49  
sophie.ergolib28@gmail.com  
Consultations le mardi après-midi  
et le mercredi après-midi.

## JUSTINE GUEGUIN

Maison médicale  
106 rue Jean-Luc SORAND  
06 63 62 91 12  
sophie.ergolib28@gmail.com  
Consultations mercredi matin et jeudi  
après-midi

## KINÉSITHÉRAPIE

3 impasse de la Chardonnière  
02 37 65 23 66

## ISABELLE PUCHALSKI

puchalski.isabelle@wanadoo.fr  
Consulte les mardi et vendredi de  
7h30 à 19h30  
Mercredi, jeudi et samedi de 7h30  
à 13h

## DENIS MARTIN

denis.martin77@sfr.fr  
Consulte les lundi, mardi, jeudi  
et vendredi de 9h à 20h

## MÉLISSA DJENANE

Consulte les lundi et mercredi de 9h  
à 20h / Jeudi et vendredi de 14h à  
20h / Samedi de 9h à 13h

## PÉDICURE-PODOLOGIE

### CLAIRE DELONG

Maison médicale  
106 rue Jean-Luc SORAND  
06 24 40 07 75  
Consultations les lundi après-midi, les  
jeudi après-midi et les vendredis

## PHARMACIE

Anne-Marie MOYRAND et  
Véronique De KERGORLAY  
2 bis place de l'Eglise  
02 37 65 22 73

La pharmacie dispose d'une cabine  
de télé-médecine permettant la mise  
en relation, à distance, avec un  
médecin généraliste.  
pharmacie.de.tremblay@wanadoo.fr  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h  
à 12h45 et de 14h30 à 19h30 et le  
samedi de 9h à 12h45 et de 14h30  
à 18h

## AIDE À LA PERSONNE

### PLUS DE TEMPS EURE-ET-LOIR GEORGES-ÉRIC LAGRANGE

1 place de l'Eglise  
02 37 65 20 02  
gel@plusdetemps.fr

## DÉTÉTICIENNE

### LAËTITIA MENDES

Maison médicale  
106 rue Jean-Luc SORAND  
06 33 42 20 49  
diet.mendes@hotmail.com  
Prise de RDV possible sur Doctolib.



Bienvenue à

Laëtitia Mendes

# DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

Laëtitia s'est installée dans la maison médicale de Tremblay-les-Villages depuis le 21 mars 2022 à raison d'une demi-journée par semaine.

Après un BTS diététique, Laëtitia se lance et exerce en libéral. A partir de janvier 2018, elle a l'opportunité de s'installer au sein du Cabinet Médical des Bâtes à Dreux puis change pour intégrer la MSP Pôle Santé Ampère à Vernouillet où elle exerce 3 jours par semaine.

Elle exerce également son activité au sein du centre de dialyse néphrocare en neurologie dans le pôle dialyse 2 demi-journées par semaine. Elle travaille également en partenariat avec Fitness Park de Dreux.

Elle souhaiterait mettre en place des ateliers diététiques au sein des écoles, tout comme ceux actuellement mis en place et ouverts dans la MSP de Vernouillet.

Son travail consiste à accompagner les personnes avec bienveillance, écoute et empathie afin de les aider à atteindre leurs objectifs personnels. Quel que soit votre âge, votre pathologie ou vos besoins, elle est là pour vous accompagner vers la réussite et le bien-être. « En nutrition, il n'y a pas de frustration, que des solutions ! »

## CONTACT

06 33 42 20 49  
diet.mendes@hotmail.com



## Les actualités du SIVOM

### ÉCOLE MATERNELLE

Depuis début février, les travaux de rénovation de l'école maternelle sont terminés. Ils auront duré sept mois et permis de réparer la toiture, l'étanchéité des toits plats, installer des volets roulants, passer l'ensemble de l'éclairage en LED et isoler le bâtiment par l'extérieur. L'aspect extérieur du bâtiment construit au début des années 70 et agrandi il y a une trentaine d'années n'a pas pour autant été modifié.

Deux cagibis et un couloir ont été repeints pendant les vacances d'hiver et d'automne.

**Le coût total des travaux**  
**506 581,51 €**

### CLASSES NUMÉRIQUES

Les huit classes d'élémentaires ont été équipées de vidéoprojecteurs interactifs. Ces appareils sont accompagnés de PC portables pour les enseignants, d'enceintes pour le son et de caméras de lecture pour les documents papiers à projeter.

La classe mobile composée initialement de 18 ordinateurs devenus complètement obsolètes, a été totalement remplacée par 20 nouveaux PC portables. Ces outils permettent aux élèves d'apprendre à travailler sur les ordinateurs et valider les modules informatiques du programme scolaire.

**Le coût total de l'opération**  
**46 232,80 €**

### RESTAURATION SCOLAIRE

Afin de répondre aux nombreuses interrogations des familles concernant le prix des repas, le tableau ci-contre explique comment est calculé

### FINANCES

Bilan budget 2021

#### FONCTIONNEMENT

##### Dépenses

| Budget SIVOM        | Résultat 2021       | Résultat 2020 |
|---------------------|---------------------|---------------|
| Budget prévisionnel | 1 073 247,99 €      |               |
| Réalisé             | 873 535,90 €        |               |
|                     | <b>117 833,12 €</b> | 4 212,38 €    |

##### Recettes

|                     |                |
|---------------------|----------------|
| Budget prévisionnel | 1 073 247,99 € |
| Réalisé             | 991 369,02 €   |

#### INVESTISSEMENT

##### Dépenses

| Budget SIVOM        | Résultat 2021      | Résultat 2020 |
|---------------------|--------------------|---------------|
| Budget prévisionnel | 601 916,01 €       |               |
| Réalisé             | 508 834,54 €       |               |
|                     | <b>31 070,98 €</b> | -82 704,55 €  |

##### Recettes

|                     |              |
|---------------------|--------------|
| Budget prévisionnel | 601 916,01 € |
| Réalisé             | 538 605,52 € |

nt

ce montant, sur la base des facturations de l'année 2021. En effet, le coût du repas ne comprend pas uniquement le contenu de l'assiette des enfants. S'ajoute à cela tous les frais de fonctionnement (eau, électricité, gaz, entretien des locaux, charges de personnel...), ainsi que l'amortissement des locaux.

Les recettes correspondent à l'ensemble des titres émis aux familles (facturation). Pour l'année 2021, un écart de plus de 80 000 € est constaté. Cette différence ne se répercute pas sur les familles mais est prise en charge par la collectivité. Pour rappel, les recettes du SIVOM de Tremblay-Serazereux sont composées en majorité des subventions versées par les deux communes membres (590 000 €).

Outre la gestion financière du service de restauration scolaire, le fonctionnement de ce dernier s'appuie également sur une "commission des menus". Composée d'élus, d'agents de restauration, de parents, de représentants du fournisseur et ponctuellement d'une diététicienne, elle se réunit régulièrement pour élaborer les menus qui seront proposés tout au long de l'année aux enfants.

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE ET INSCRIPTIONS :

02 37 65 28 35 de 8h à 12h  
ou [sivomts@orange.fr](mailto:sivomts@orange.fr).

### Restauration scolaire

#### Année 2021

|   | Coût                |
|---|---------------------|
| <b>Electricité</b>                                    | 3 452,29 €          |
| <b>Gaz</b>  | 3 802,18 €          |
| <b>Eau</b>  | 1 500,32 €          |
| <b>Assainissement</b>                                 | 862,00 €            |
| <b>Déchets</b>  | 871,80 €            |
| <b>SVR (bac de graisse)</b>                           | 1 164,77 €          |
| <b>Contrat entretien appareils</b>                    | 1 644,77 €          |
| <b>Contrat entretien chauffage</b>                    | 536,93 €            |
| <b>Contrat entretien extincteurs</b>                  | 516,26 €            |
| <b>Amortissement bâtiments</b>                        | 36 400,00 €         |
| <b>Personnel</b>                                      | 104 253,17 €        |
| <b>Achat repas</b>                                    | 73 727,17 €         |
| <b>TOTAL DÉPENSES</b>                                 | <b>228 731,66 €</b> |
| <b>TOTAL RECETTES</b>                                 | <b>148 531,32 €</b> |
| <b>RÉSULTAT</b>                                       | <b>-80 200,34 €</b> |
| <b>COÛT RÉEL DU REPAS PAR ENFANT</b>                  | <b>6,89 €</b>       |
| <b>MONTANT FACTURÉ AUX FAMILLES</b>                   | <b>4,50 €</b>       |
| <b>DIFFÉRENCE PRISE EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITÉ</b> | <b>2,39 €</b>       |

# LA VIE ASSOCIATIVE bat son plein à Tremblay



## FAMILLES RURALES

Nous organisons plusieurs activités à destination des séniors :

- Un atelier mémoire, un mardi matin par mois de 9h30 à 11h30
  - De l'équilibre mémoire, tous les vendredi matin de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes de Tremblay-Les-Villages
- Nous organisons aussi de la marche nordique ouverte à tous un jeudi après-midi sur deux de 14h30 à 16h.

Tous les vendredi soir de 19h à 20h30 nous proposons du basket loisirs pour tous.

Pour les jeunes et les familles, nous mettons en place des ateliers (cuisine, manuel, sportif, accès sur le développement durable) les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires. Voici quelques activités que nous avons réalisées : un mangeoire pour les oiseaux ; un mini Basketball ; du biathlon ; du Handball ; des crêpes ; des pizza.

Pendant les vacances du mois de juillet, plusieurs activités vont être proposées comme la création d'un jeu de l'oie géant **pour les 50 ans de Tremblay, un Cluedo dans la commune, du Paintball maison.**

**Une initiation au vitrail aura lieu le vendredi 8 juillet** sur la journée complète avec une professionnelle, Camade. Vous pourrez repartir avec votre vitrail le soir.

**Une journée intergénérationnelle va être mise en place le 27 juillet à l'étang de Mézières-Écluzelle** avec au programme visite de la maison de la nature, balade autour de l'étang, Canoé / Paddle ...

Nous mettons en place **un samedi matin par mois un café répare**. Pendant cette matinée conviviale, des bénévoles vous aident dans la réparation de vos vélos. Le café et les chouquettes sont présents. Les prochaines dates : le 21 mai ; le 18 juin et le 23 juillet.

**Le 30 juillet, nous organisons un rassemblement de 4L** autour du stade de 14h à 18h, nous terminerons cette journée par notre Guinguette qui aura lieu dans le jardin du presbytère.

**Vous pouvez nous contacter pour toutes informations au 06.18.03.85.15 ou par mail [relais-familles.tremblay@famillesrurales.org](mailto:relais-familles.tremblay@famillesrurales.org)**  
**Vous nous trouverez aussi sur Facebook et Instagram en tapant « Robin Relais Familles Tlv ».**



## LES GAIS LURONS

Les activités proposées :

- Un jeudi après-midi sur deux, de 14h à 17h, broderie aux diamants, tricot, couture, jeux divers dans la salle des associations (ancien presbytère de Tremblay).
- Divers repas, voyages, loto interne, au cours de l'année.
- Le nombre d'adhérents est passé à 23 suite au déménagement de quelques adhérents.

Les manifestations organisées :

- Deux dimanches « Pucés des couturières, tricot, broderie, broderie aux diamants, loisirs créatifs » à la salle des fêtes de Tremblay-Les-Villages, l'un, en principe le premier dimanche de février, l'autre, le dernier dimanche de juin.
- Le dimanche 6 février s'est déroulée la première « Pucés des couturières » à la salle des fêtes de Tremblay-Les-Villages. La salle était comble. La seconde aura lieu le dimanche 26 juin toujours dans la salle des fêtes de Tremblay-Les-Villages.

Prochaine manifestation :

- **Concours de pétanque le dimanche 31 juillet 2022** au stade de Tremblay-Les-Villages.

**Contact et inscriptions : [contact.gaislurons@gmail.com](mailto:contact.gaislurons@gmail.com)**  
**Site internet de l'association : [www.gaislurons.doomby.com](http://www.gaislurons.doomby.com)**



## ENTRECHATS ET ARABESQUES

L'Association Entrechats et Arabesques a ouvert ses portes en septembre 1997.

Les cours de danse classique, jazz et zumba chorégraphiée sont enseignés par Mme Le Roch Nathalie, professeur diplômée d'Etat. Les cours sont ouverts aux enfants dès 4 ans jusqu'à.....

Chaque année l'association organise un salon de la femme sur le dernier week-end de mars. **Le samedi 2 juillet 2022**, après deux ans d'arrêt cause Covid, l'association est heureuse de **présenter son gala** annuel à la salle des fêtes de Châteauneuf-en-Thymerais.

**La dernière semaine d'août**, pour se remettre en jambes ou vous faire découvrir la danse, **un mini stage gratuit sera proposé aux anciennes et futures élèves.**

En décembre (date à définir) spectacle de Noël avec bien sûr la venue du Père Noël.

Les inscriptions pour la rentrée 2022/2023 auront lieu le mercredi 7 septembre de 17h à 19h à la salle des fêtes de Tremblay-Les-Villages. Les cours seront dispensés pour les maternelles le mercredi matin de 11h à 11h45 (le professeur se proposera de venir chercher ses étoiles au centre de loisirs). Les autres cours seront dispensés le mercredi et le jeudi.

**Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter le professeur au 06.40.20.85.79**



## GYM VOLONTAIRE

La Gym Volontaire de Tremblay-Les-Villages propose **des activités pour les enfants et les adultes.**

**Pour les enfants, l'activité multisport** est pratiquée avec un coach à la salle des fêtes **le lundi de 16h30 à 18h pour les 7-10 ans et le mardi de 16h30 à 18h pour les 3-6 ans.** L'animation permet de travailler en douceur le développement corporel et sensoriel, mais aussi d'apprendre les jeux collectifs et l'esprit d'équipe avec du matériel mis à disposition. Nous proposons également des activités thématiques notamment pour Noël et Pâques. Si votre enfant souhaite découvrir l'activité n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors du forum des associations les 9 et 10 septembre. Nous reprendrons les cours dès le lundi 5 septembre. Il est demandé une tenue adaptée, des baskets propres, une bouteille d'eau et un goûter.

Places limitées à 20 enfants par séance lundi ou mardi (pré-réservation au forum).

**Pour les adultes, l'association propose 3 créneaux de gym de 1h : 18h30, 19h30 et 20h30.**

Selon le créneau choisi, l'intensité des exercices proposés pour un renforcement musculaire et un travail sur le cardio s'élève. Le coach varie les exercices grâce aux matériels fournis et adapte la difficulté en fonction de vos possibilités. Un bon moment à partager pour découvrir ou redécouvrir son corps.

Nous vous attendons nombreux avec votre tapis, bouteille d'eau et baskets à la salle des fêtes de Tremblay-Les-Villages le lundi soir.

L'association existe depuis 1987, avec un nombre d'adhérents en 2021-2022 de 54 adultes et 32 enfants. Nous organisons des marches, environ 2 à 3 fois dans l'année avec en général 2 circuits sur les alentours de la commune de Tremblay-Les-Villages.

**Contacts : Marielle Meunier 06 25 97 42 21 ou Laetitia Babel 06 32 36 90 91**  
**Mail : [gvtremblay@laposte.net](mailto:gvtremblay@laposte.net) et Facebook : Gym Volontaire Tremblay**

## SAVE THE DATE

**Vendredi 9 et samedi 10 septembre : le Forum des associations à Tremblay-Les-Villages.**



## LES AMIS D'ÉCUBLÉ

L'Association des Amis d'Écublé est une association conviviale qui a pour but de distraire les habitants de la Commune et leurs amis, quel que soit leur âge, avec plusieurs manifestations annuelles.

Elle compte une vingtaine de familles adhérentes.

**Son Président est Jean-Luc TOLLET, joignable au 06 16 91 53 93.**



### LES BADISTES DE TREMBLAY

Le club de BADMINTON de TREMBLAY-LES-VILLAGES est ouvert à tous à partir de 6 ans et vous propose de découvrir et de pratiquer le badminton en mode détente et loisir. Plusieurs manifestations nous permettent de créer une ambiance conviviale et familiale au sein du club comme la séance Halloween et la séance de Noël. Le tournoi interne est programmé pour la fin de la saison. Venez donc nous retrouver les jeudi soir et samedi matin au plateau sportif de Tremblay-les-Villages. Nous sommes un club dynamique où la bonne humeur est indispensable !

#### Jours et Lieux :

- le jeudi de 20h à 22h créneau adulte (à partir de 16ans), jeu libre en simple et en double, nombreux terrains disponibles.
- le samedi « créneau famille » de 10h à 12h, Jeu libre. Venez découvrir le badminton avec votre enfant à partir de 6ans.
- Public : Adultes et enfants accompagnés d'un parent.

#### Tarifs :

- 25 euros pour les enfants jusqu'à 16 ans.
- 35 euros pour les adultes.
- Certificat médical nécessaire valable 3 ans.
- Prêt de matériel pour les premières séances.

Contact : Maxime Chaveron 0678648890  
badistestlv@gmail.com



### TREMBLAY HANDBALL CLUB

Le nouveau bureau du THBC (Tremblay Hand Ball Club) et ses 50 adhérents vous proposent pour la saison 2022-2023 des créneaux d'entraînements les mercredis après-midi pour les enfants et les lundis et mardis soir pour les loisirs de plus de 16 ans.

Nous serons présents au forum des associations mi-septembre (date à confirmer par la mairie) pour vous inscrire et vous faire découvrir le monde du handball ainsi qu'au 50 ans de Tremblay et durant la semaine sportive début Août.

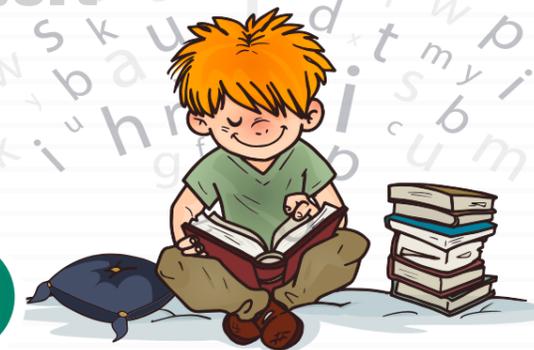
Tout au long de l'année, nous vous proposerons dans la mesure du possible des tournois, lotos, sorties pour des matchs professionnel...

Renseignements et informations sur la page Facebook du THBC et au 06 82 19 35 51



## Culture / Loisirs / Sport

# ANIMATIONS à la biblio



## ça s'est passé...



### MERCREDI 16 MARS

#### JEU RÉALITÉ VIRTUELLE EAGLE FLIGHT

Six enfants de 10 à 13 ans ont découvert la réalité virtuelle, via des jeux. Animés par Christophe Chenard et Jordan de la médiathèque départementale (MDEL), chaque participant a joué environ trois minutes par session. Les défis, en binôme, consistaient à se mettre dans la peau d'un aigle et explorer Paris pour trouver des objets de collection cachés et découvrir des passages secrets. Les participants ont découvert la réalité virtuelle et ont facilement progressé dans le jeu.

Seulement 6 places étaient disponibles et ont toutes été réservées le jour même de la publication sur Facebook !

### MERCREDI 13 AVRIL

#### ANIMATION DE PÂQUES

Mercredi 13 avril 2021, pendant 2 heures, deux équipes de six enfants âgés de 4 à 10 ans ont participé aux « épreuves » de Pâques. Ils devaient trouver les livres désignés suivant la photocopie de la couverture. A l'intérieur de chacun de ces livres se trouvait une activité sur le thème de Pâques (chemin, labyrinthe, mots mêlés, mots croisés, message codé, piste, memory, dessin, différences, chasse aux trésors...). Chaque épreuve remportée a donné droit à une pièce de puzzle. Le but étant de pouvoir reconstituer un puzzle au final. Accompagnée par Nadia et deux bénévoles, l'atelier affichait complet !. Les enfants se sont amusés dans une ambiance agréable et l'animation a été suivie d'un goûter. Les participants sont repartis avec un sachet de chocolat de Pâques offert par la commune.

### HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi : sur rendez-vous
- Mardi : 16h30-19h00
- Mercredi : 10h00-12h30
- Jeudi : 16h30-19h00
- Vendredi : 16h30-18h
- Fermeture du 9 au 31 juillet.

Tél : 02 37 65 23 65

Mail : biblio.tremblay@orange.fr

Si vous souhaitez tenir une permanence et/ou proposez et participez aux animations, n'hésitez pas à contacter Nadia la bibliothécaire.

### MERCREDI 11 MAI

#### ANIMATION AVEC LE RELAIS-FAMILLE

Six participants ont assisté à l'animation organisée par Nadia et Robin de Familles Rurales.

Il s'agissait de répondre à des questionnaires créés par Nadia pour les enfants et les adultes qui consistaient à trouver les réponses uniquement dans des documents présents de la bibliothèque (livres, CD, DVD).

L'animation a été clôturée par un goûter offert par le relais-famille et les familles sont reparties avec des livres en cadeau.

### MERCREDI 18 MAI

#### ANIMATION POUR LES TOUT-PETITS

Nadia et Karine ont animé la séance en alternant lecture d'albums, sons musicaux, comptines et jeux de doigts. 5 enfants de 1 an et demi à 2 ans et demi, ainsi que 3 enfants de 4 à 7 ans et 5 mamans étaient présents. A la fin, les enfants ont pu jouer avec les instruments et regarder avec les animatrices et les mamans les livres mis à leur disposition.

Dans l'ensemble, les jeunes enfants sont restés concentrés grâce aux alternances de lectures, musique, jeu de doigts et comptines.

Des chouquettes ont été offertes par Nadia.

L'animation a été beaucoup appréciée et des mamans ont demandé si une autre était prévue.

## 12 050 € versés aux associations

### Attribution

|                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| Amicale des Sapeurs Pompiers     | 150 €   |
| Les Amis d'Écublé                | 250 €   |
| ArTLV (cours de musique)         | 1 800 € |
| Association des Parents d'Élèves | 500 €   |
| Association Ornithologique       | 250 €   |
| Les Badistes de Tremblay         | 450 €   |
| Club des Merlettes               | 200 €   |
| Entrechats & Arabesques          | 550 €   |
| Familles Rurales                 | 1 400 € |
| Football Club de Tremblay        | 2 350 € |
| Gospel Friend's                  | 50 €    |
| Gymnastique Volontaire           | 1 400 € |
| Hand Ball Club de Tremblay       | 1 700 € |
| Joyeux Troubadours (les)         | 150 €   |
| Saint Ch'ron & Co                | 250 €   |
| Tatie Doudou & Nous              | 500 €   |
| Les Datiers du cœur              | 100 €   |



### SHANTI YOGA

Depuis 24 ans, l'association Shanti yoga est présente à Tremblay-les-Villages et propose des cours de yoga tous les mardis de 19h à 20h15 dans la salle des fêtes de Chêne-Chenu. Elle est également présente à Saint Sauveur sur d'autres jours et d'autres horaires.

Les cours se termineront le 5 juillet et reprendront le 12 septembre 2022.

Si vous souhaitez avoir des renseignements, vous pouvez contacter Véronique, professeure diplômée de la Fédération Française de hatha yoga au 06.27.96.27.50 ou asso.shantiyoga28@orange.fr.

Vous pourrez également la rencontrer au forum des associations le samedi 10 septembre, ainsi que sur l'évènement des 50 ans de Tremblay le samedi 17 septembre après-midi.

www.veroniquemarois-yoga.fr.



# CULTURE LOISIRS

## LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS & ÉVÉNEMENTS

TREMBLAY-LES-VILLAGES

DE JUIN  
À DÉCEMBRE 2022

### JUILLET

#### SAMEDI 2 À 20H30

**GALA ANNUEL DE L'ÉCOLE DE DANSE**  
à la salle des fêtes de Châteauneuf-en-Thymerais  
Renseignements au 06 40 20 85 79  
(Mme Le Roch)

#### DIMANCHE 10

**CONCOURS DE PÉTANQUE** de 13h à 22h  
au terrain de boules de Tremblay-les-Villages organisé par le Club des Merlettes  
Renseignements au 06 73 42 92 60  
(Mme Dos Reis)

#### JEUDI 14

#### CÉLÉBRATIONS DE LA FÊTE NATIONALE

Portes ouvertes au centre de secours de 14h à 18h  
Défilé et déjeuner à la caserne des pompiers co organisés par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et la commune de Tremblay-les-Villages. Barbecue le soir à la Mairie de Chêne Chenu co organisé par l'Amicale de Chêne Chenu et la commune de Tremblay-les-Villages.

#### DIMANCHE 17

**CONCOURS DE PÉTANQUE** de 13h à 22h  
au terrain de boules de Tremblay-les-Villages organisé par les Gais Lurons  
Renseignements au 06 64 37 50 90  
(M. Lecuyer)

#### DIMANCHE 23

**CAFÉ RÉPARÉ** organisé par Familles Rurales  
Renseignements au 06 03 54 02 95  
(Mme Pelletier)

#### SAMEDI 29

**SOIRÉE GUINGUETTE** organisée par Familles Rurales  
Renseignements au 06 03 54 02 95  
(Mme Pelletier)

### LUNDI 31

**CONCOURS DE PÉTANQUE** organisé par le Pétanque Club au terrain de boules

### AOÛT

#### LUNDI 15

**CONCOURS DE PÉTANQUE** au terrain de boules de Tremblay-les-Villages organisé par l'Association ornithologique du Thymerais  
Renseignements au 06 77 76 99 71  
(M. Dos Reis)

#### DIMANCHE 28

**BRIC À BRAC** organisé par l'Amicale de Chêne-Chenu  
Renseignements au 06 38 49 19 25  
(M. Maréchal)

### SEPTEMBRE

#### VENDREDI 9 ET SAMEDI 10

#### FORUM DES ASSOCIATIONS

#### DIMANCHE 11

**FOIRE AUX LIVRES** à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages organisée par le Club des Merlettes  
Renseignements au 06 73 42 92 60  
(Mme Dos Reis)

#### SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18

**50 ANS DE TREMBLAY-LES-VILLAGES**  
Programme complet en pages 6 et 7 de ce bulletin

#### DIMANCHE 18

**JOURNÉE DU PATRIMOINE**  
avec itinéraire dans les communes

### SAMEDI 24 À 20H

#### REPRÉSENTATION THÉÂTRALE "C'EST QUI LÉON ?"

organisée par le Joyeux Troubadours  
Renseignements au 06 14 84 01 60  
(Mme Roger)

### SEPTEMBRE 2022 (DATE À DÉFINIR)

**VIDE GRENIER** sur le stade de Tremblay-les-Villages organisé par le football club de Tremblay  
Renseignements au 06 21 09 07 62  
(M. Gomes)

### OCTOBRE

#### DIMANCHE 9

**FOIRE AUX JOUETS ET À LA PUÉRICULTURE**  
organisée par l'Association ornithologique du Thymerais au stade  
Renseignements au 06 77 76 99 71  
(M. Dos Reis)

### NOVEMBRE

#### VENDREDI 11

**ARMISTICE 1918**  
**CÉRÉMONIES DU SOUVENIR**  
**DANS NOS 6 VILLAGES**

#### SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27

**MARCHÉ DE NOËL** organisé par ArTLV  
Renseignements au 06 86 93 69 21  
(M. Lehérier)

### DÉCEMBRE

#### DIMANCHE 11

**NOËL DES ENFANTS** avec un spectacle à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages.



# Culture / Loisirs / Sport

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Dimanche 8 mai 2022 a eu lieu la cérémonie commémorative de la victoire des alliés contre le IIIe Reich. Les élus, sapeurs-pompiers, écoliers, enseignants, directrice de l'école et administrés étaient présents pour rendre hommage aux victimes de cette période.

**À cette occasion, un homme, Monsieur Jacques MOUSSU a été mis à l'honneur et s'est vu remettre, par Madame le Maire, la médaille commémorative d'Algérie.**

**La médaille commémorative des opérations de sécurité et maintien de l'ordre en Tunisie, au Maroc, en Algérie et dans la Sahara.** Il faut avoir participé pendant au moins 90 jours, sous l'uniforme français, aux opérations de de sécurité et de maintien de l'ordre qui se sont déroulées dans au moins l'une des régions suivantes :

- En Tunisie du 1<sup>er</sup> janvier 1952 au 2 juillet 1962
- Au Maroc du 1<sup>er</sup> juin 1953 au 2 juillet 1962
- En Algérie du 31 octobre 1954 au 1<sup>er</sup> juillet 1964.

La guerre d'Algérie est une guerre qui, de 1954 à 1962, a opposé l'Armée française aux insurgés nationalistes algériens, tous des civils regroupés dans l'Armée de la libération nationale, encadrée par le Front de libération nationale.

Les algériens sous occupation n'avaient pas d'armée régulière. C'est le peuple algérien qui a pris les armes. En réalité, c'était une guérilla. Elle était surtout due au refus des gouvernements français et des colons de remettre en cause les profondes inégalités civiles, politiques et économiques entre la population d'origine européenne (les colons ou « pieds noirs » installés depuis 1830) et la population arabo-berbère de religion musulmane.

Elle s'est déroulée en Algérie qui était alors un territoire français divisé en départements, mais aussi, en France métropolitaine, avec de nombreux attentats terroristes, assassinats et massacres de manifestants.



La guerre, appelée « Evénements d'Algérie », a fait entre 1 000 000 et 1 500 000 morts. Elle a abouti, en 1962, à l'indépendance de l'Algérie et à l'exode d'environ 1 million de pieds noirs. En France, la guerre d'Algérie et le peuple algérien ont provoqué la disparition de la IVe République et l'arrivée de la Ve.

De 1954 à 1962, un nombre grandissant d'appelés du contingent furent envoyés en Algérie pour participer à la guerre, commencée le 1<sup>er</sup> novembre 1954. Leur nombre a dépassé le demi-million pour une conscription de 28 mois. Cette mobilisation générale constitue le dernier appel aux citoyens français (engagés volontaires et réservistes exceptés).

Le Caporal Jacques MOUSSU est né le 21 juin 1932 à Orléans. Appelé pour son service militaire entre 1952 et 1954, pendant 18 mois à la base aérienne de Marrakech et rappelé en octobre 1956 en Algérie, jusqu'en mai 1957.

Il a assuré dans un premier temps les patrouilles de sécurité, puis est affecté à Djelfa, située à 300 km au sud d'Alger, où il est chauffeur d'half track dans le triangle Djelfa - Laghouat - Bousaada.

Libéré en mai 1957, Jacques MOUSSU revient à la vie civile et a été épicier à Tremblay-les-Villages.

Madame MINARD a ensuite apporté sa reconnaissance à Jacques MOUSSU et rappelé qu'il est important de se recueillir en mémoire des victimes civiles, qui ont perdu la vie pendant les guerres de décolonisation.



## LE GOÛTER DES AÎNÉS 2022

Le jeudi 28 avril 2022 le Centre Communal d'Action Sociale a organisé le goûter dansant à destination des Aînés, accompagné de Patrick CHENU, accordéoniste, dans la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages. Moment convivial, placé sous le signe de la gaieté. Une cinquantaine de personnes présentes qui ont reçu un pot de confiture, de Sandrine Confitures, artisan d'Eure-et-Loir. Les enfants du Centre de Loisirs sont venus enrichir cet après-midi en présentant une chorégraphie accompagnée de la directrice et des animateurs du Centre de Loisirs. Ils ont également distribué aux personnes présentes des petits cadeaux confectionnés par leurs soins (portes clés en forme de moustache pour les hommes, fleurs en papiers crépons pour les dames). Quel formidable moment d'échanges intergénérationnels...

Cette fête nous donne l'occasion de mettre à l'honneur nos doyens et doyennes de chaque village de Tremblay-les-Villages. Nous avons pu remettre une fleur à nos doyennes et des produits d'Eure-et-Loir à nos doyens :

#### TREMBLAY-LES-VILLAGES

Madame CLEARQUE Fernande  
Monsieur BUCHET Pierre

#### CHÊNE-CHENU

Madame MARTIN Alice  
Monsieur DUFOSSEZ Jean Marie

#### ÉCUBLÉ-BILHEUX

Madame LEBLANC Gisèle  
Monsieur REY Michel

#### GIRONVILLE/NEUVILLE

Madame DEMERRE Liliane  
Monsieur BARDOU Pierre

#### ST CHÉRON-DES-CHAMPS

Madame MARINEAU Josée  
Monsieur MARINEAU Jean

#### THEUVY/ACHERES

Madame BRULARD Anita  
Monsieur PLATEAU Yves

Madame la Présidente, Christelle MINARD, et l'ensemble des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, remercient chaleureusement les personnes présentes à cet événement.



## Naissances en 2021 et 2022

Nélia CHÉHU née le 6 décembre 2021  
 Maëlysa LE BRUN née le 16 décembre 2021  
 Kessy HOAREAU née le 27 décembre 2021  
 Sandro CARNEIRO ALVES né le 27 décembre 2021  
 Lindsey GUERREIRO née le 14 janvier 2022  
 Éléonore DUVALLLET née le 18 janvier 2022  
 Soan KUNZ né le 8 Février 2022  
 Sayron BRETINIÈRE né le 10 Février 2022  
 Léandre AMBROISE né le 22 février 2022  
 Eline LACICI née le 23 février 2022  
 Romy TIPA née le 22 mars 2022  
 Eyden GARÇON DURIEZ né le 10 avril 2022  
 Andréa BEAUMERT Née le 6 mai 2022



## Mariages en 2022

Aurore MAROL et Patrice MARIAN mariés le 23 avril 2022  
 Maria BOURDON et José GUITTARD mariés le 30 avril 2022  
 Coline RENARD et Alexis RIMBOEUF mariés le 28 mai 2022  
 Elodie ABBÉ et Damien TENIN mariés le 28 mai 2022



## Décès en 2022

Pierre EVEILLARD décédé le 9 février 2022  
 Gérard BONNESSEUR décédé le 16 mars 2022  
 Noël CHAUVEAU décédé le 20 mars 2022  
 Daniel DHONDT décédé le 10 avril 2022  
 Marguerite DENIS épouse MAUREL décédée le 16 avril 2022  
 Lucien BERNARDONI décédé le 18 avril 2022  
 Loïs LIGONNIÈRE décédé le 5 mai 2022  
 Gisèle LEBLANC née LACAPE décédée le 26 mai 2022



## UNE BELLE INITIATIVE / LA COMMUNE ET SES HABITANTS TRÈS ENGAGÉS POUR LE PEUPLE UKRAINIEN !

Au matin du 12 mars, bénévoles et élus ont amené tous les dons reçus en mairie, à la ferme de Virginie Bouchard, les achats faits à prix coutant à l'épicerie d'Olivier et Barbara Lochet, et les dons de certains professionnels de la commune (Froger Couverture, ALM, VHP, Ever for Home, NKMS et Côté Jardin et Clôtures). Six véhicules ont transporté plus de 15m<sup>3</sup> de matériels à la Protection Civile d'Eure-et-Loir de Béville-le-Comte.

Une semaine plus tard, Olivier Lochet et Marc Moussu chargent le camion de l'épicerie avec les achats spécifiques fait à la boutique, les dons de la pharmacie de Tremblay. Ils partent

en direction de Medyka à la frontière entre la Pologne et l'Ukraine. Ce voyage avait pour but également de ramener 4 ukrainiens. Depuis, plusieurs familles tremblaisiennes ont accueilli des réfugiés au sein de leurs foyers.

Par la suite, **Olivier Lochet s'est rapproché d'une association basée à Chartres pour redistribuer vos dons aux personnes restées en Ukraine.**

Il n'y a pas de petites actions pour être solidaire, merci à tous. Nous remercions toutes les personnes qui se sont engagées dans l'accueil et les dons.

**Mairie** / 02 37 65 28 18  
 ouverte tous les matins, du lundi au samedi  
 de 8h30 à 12h15  
 le mercredi de 16h à 19h

**SIVOM** / 02 37 65 28 35  
 du lundi au vendredi de 8h à 12h

**École Maternelle** / 02 37 65 24 10

**École Élémentaire** / 02 37 65 32 19

**Bibliothèque** / 02 37 65 23 65  
 Mardi 16h30-19h  
 Mercredi 10h-12h30 / Jeudi 16h30-19h  
 Vendredi 16h30 -18h30  
 Samedi 10h -12h30

**Cabinets médicaux**  
 Dentiste 02 37 65 25 83  
 Kinésithérapeutes 02 37 65 23 66  
 Infirmiers 02 37 65 22 60  
 Pédicure / Podologue 06 24 40 07 75  
 Psychologue 07 69 81 83 82  
 Ergothérapeute 06 64 78 20 16  
 Orthophoniste 06 64 54 22 12  
 Diététicienne 06 33 42 20 49

**Pharmacie de Tremblay-les-Villages**  
 02 37 65 22 73

**Gendarmerie de Châteauneuf-en-Thymerais**  
 02 37 51 60 25 et le 17

**Pompiers** / 18 - **SAMU** / 15

**Infos Transport à la demande, Déchets, Assainissement**  
 Agglo du Pays de Dreux / 02 37 64 82 00  
 www.dreux-agglomeration.fr

**Eau** / 02 37 65 28 18  
 ou l'élu de permanence

**Permanence Familles Rurales/CCAS**  
 Tous les mercredis, jeudis et vendredis  
 de 9h à 12h sur rendez-vous  
 02 37 65 28 18 / 06 08 43 02 10

**Assistance sociale Conseil départemental**  
 Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois,  
 sur rendez-vous au  
 02 37 65 82 30 ou 02 37 65 82 64  
 (standard ouvert uniquement l'après-midi)

**Infirmière PMI**  
 Tous les mardis matin sur  
 rendez-vous au 02 37 65 82 66

**Mission Locale**  
 un mercredi par mois de 9h30 à 12h  
 en mairie sur rendez-vous 06 66 37 64 31

**Problèmes réseaux**  
 ORANGE : <https://1013.orange.fr>  
 (signalements coupure de téléphone)  
 ENEDIS : 09 726 750 28 (urgences)  
 ou 09 693 218 11 (renseignements réseaux)  
 GRDF : 09 69 36 35 34